



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE ACADÉMIQUE 2016-2017



SOMMAIRE



BRUXELLES CAPITAL(E) ÉTUDIANT(E)

VALEURS ET ENGAGEMENTS

RECHERCHE

ENSEIGNEMENT

INTERNATIONAL

VIE ÉTUDIANTE

SECTEUR HOSPITALIER

GESTION DE L'INSTITUTION

STATISTIQUES

ORGANES DE GOUVERNANCE

TABLE DES MATIÈRES

Ce rapport d'activités présente, sans prétendre à l'exhaustivité, les décisions majeures de l'Université dans ses principaux domaines d'activités ainsi que les événements marquants de l'année académique écoulée. Il est arrêté au 31 juillet 2017.

Parallèlement, un état des lieux sur la thématique du genre est dressé annuellement par le Service du greffe et offre, à l'aide de statistiques détaillées, une vision d'ensemble de l'évolution de l'égalité de genre au sein de l'institution.

Bonne lecture !

Le Service du greffe, coordinateur du rapport d'activités de l'ULB, septembre 2017.

BRUXELLES CAPITAL(E) ÉTUDIANT(E)



*Pour sa première année à la tête du **Rectorat**, **Yvon Englert** a choisi de mettre en exergue que Bruxelles est la plus grande ville universitaire du Royaume. Elle compte en effet une cinquantaine d'institutions d'enseignement supérieur et plus de **90.000 étudiants**, dont près de **27.000 à l'ULB**, ce qui a un impact considérable en termes de partage de savoirs, d'innovation, de dynamisme économique et d'ouverture culturelle. Sous la bannière **Bruxelles capital(e) étudiant(e)**, de nombreuses initiatives d'envergure ont émaillé l'année : création d'une legal clinic en droit des étrangers, d'une Université des enfants, de l'École de codage MolenGeek ou de journées interdisciplinaires Bruxelles en recherches. Parallèlement, l'ULB et la **VUB**, proches par leurs valeurs, leur histoire et leur implantation à Bruxelles, n'ont eu de cesse de renforcer leurs coopérations, que ce soit dans le domaine de l'**enseignement** ou de la **recherche**. Elles sont ainsi associées dans le projet de **Cité internationale étudiante** dans l'ancienne Caserne Fritz-Toussaint. Par le biais de la **Brussels University Alliance** – dont la gouvernance a été simplifiée au printemps 2017 –, elles développent également des événements festifs comme la Brussels Univers'City Parade et l'Univers'City Trail. Cycles de conférences, journées d'étude, colloques et débats étaient également au menu. Ancrée à Bruxelles mais ouverte sur le monde, l'ULB a cette année encore prouvé sa **solidarité** avec les **réfugiés** et multiplié les actions de **coopération** au niveau international. En interne, d'importants chantiers en matière de **gouvernance hospitalière** ou de gestion propre sont en cours, comme le projet de **plan stratégique** de l'Université, l'**enquête de satisfaction** relative aux missions et prestations assurées par ses services administratifs auprès de ses personnels et le plan d'actions en découlant. Ces nombreuses initiatives n'auraient pas pu voir le jour sans la **participation** active de tous les membres de la communauté universitaire, représentée par les **administrateurs** au sein des **organes centraux** de l'Université que sont l'Assemblée plénière, le Conseil d'administration, le Conseil académique et leurs Bureaux.*

VALEURS ET ENGAGEMENTS



*Parce que l'engagement et la solidarité sont des **valeurs essentielles** pour elle, l'Université se mobilise sans relâche pour faire rayonner ses idées humanistes et défendre la pensée critique et la liberté. Elle mène une politique active, tentant de faire entendre sa voix sur autant de fronts que possible. En 2015-2016, elle avait prouvé sa solidarité avec les réfugiés notamment par l'ouverture de **10 chaires postdoctorales**. En 2016-2017, sa mobilisation n'a pas faibli, bien au contraire. Grâce à un nouveau **Fonds de solidarité** à destination de **chercheurs en danger**, elle pérennise son effort pour venir en aide aux scientifiques menacés dans leur pays d'origine. Par ailleurs, sur son thème **Bruxelles capital(e) étudiant(e)**, elle a participé à plusieurs projets innovants, dont la création de deux écoles à pédagogies actives dans les Communes de Molenbeek-Saint-Jean et Berchem-Sainte-Agathe et d'une **Université des enfants**.*

1. FONDS DE SOLIDARITÉ À DESTINATION DE CHERCHEURS EN DANGER

Lors de l'année académique 2015-2016, l'ULB a publiquement affirmé son soutien aux enseignants et chercheurs de Turquie visés par la répression de leur gouvernement pour avoir signé une pétition en faveur de la paix. Elle a notamment envoyé des représentants aux audiences des quatre prévenus poursuivis pour *propagande terroriste*. Fidèle à ses valeurs, elle a maintenu son engagement au cours de l'année académique 2016-2017. Présente à chaque audience, elle a également adopté plusieurs motions de soutien aux quatre inculpés.

La situation en Turquie se dégrade toutefois de jour en jour et les demandes pressantes de chercheurs locaux se multiplient. L'ULB a dès lors fait le choix d'une action plus forte en créant, en 2016-2017, une Chaire de solidarité d'urgence à destination d'un chercheur turc engagé dans la défense des droits humains et de la démocratie et qui se retrouve sans emploi suite à la suspension de ses fonctions ou à la fermeture de son université. Elle lui offre une bourse postdoctorale de 12 mois, ainsi qu'un soutien à l'installation à Bruxelles pour cette période. Grâce à un partenariat avec le *Scholars rescue fund*, un organisme américain qui met à disposition une aide d'un montant équivalent, l'accueil d'un second chercheur a pu être financé.

Pour rappel, en 2015-2016, l'institution avait déjà consenti un effort financier important pour ouvrir 10 chaires postdoctorales d'une durée maximale de deux ans, portant le nom de Khaled Al'as-Ad.

Face au contexte international, qui laisse malheureusement craindre que les demandes d'accueil émanant de scientifiques menacés dans leur pays d'origine à cause du contenu de leur travail ou d'opinions qu'ils auraient librement exprimées ne feront qu'augmenter, l'Université est parvenue à la conclusion que ces actions ponctuelles, bien que louables, ne sont pas suffisantes. Elle a ainsi décidé de mettre en place un Fonds de solidarité à destination de chercheurs en danger et a dégagé un budget annuel de 500.000 euros pour ce faire. Administré par un Comité de gestion, le Fonds vise à créer un dispositif structuré et pérenne, marquant ainsi son engagement pour la défense des libertés académiques dans le monde.

Suite à l'appel à candidatures lancé, quatre chercheurs bénéficieront, à partir du mois de septembre 2017, d'une année de mandat postdoctoral dans un des laboratoires de l'ULB.

2. L'ULB TOUJOURS SOLIDAIRE ET ENGAGÉE POUR LES REFUGIÉS

L'Université mène une politique active au service des réfugiés. Le rapport d'activités 2015-2016 évoquait les nombreuses initiatives lancées, notamment une campagne destinée à financer des chaires de recherche, ainsi que le rôle moteur de l'institution auprès de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) dans le dossier des étudiants réfugiés. L'ULB a vu, en 2016-2017, l'aboutissement de ces deux projets avec la venue des chercheurs réfugiés bénéficiaires d'une chaire postdoctorale Khaled Al'as-Ad ainsi que la mise en place d'un desk d'accueil spécifique destiné à encadrer et accompagner les étudiants réfugiés. Dès le mois de septembre 2016, une quarantaine de réfugiés ont fait appel à ces services.

Par ailleurs, les formations intensives en français – comprenant l'intégration culturelle et la familiarisation avec la culture belge – se sont poursuivies tout au long de l'année académique, notamment à destination des étudiants réfugiés, avec l'appui de l'Agence universitaire de la francophonie. À l'initiative du Bureau des étudiants administrateurs, chaque réfugié était *parrainé* par un étudiant plus expérimenté. Diverses actions de sensibilisation à des problématiques liées à la migration et à la *crise des réfugiés* ont été menées par des enseignants, dont le projet *Migration. Au-delà des préjugés*. Étudiants, doctorants, chercheurs et professeurs, accompagnés par l'asbl

Conseil jeunesse développement, se sont mobilisés bénévolement dans les écoles du secondaire et plus largement auprès des jeunes pour débattre avec eux des préjugés liés à la migration. Comme en 2015-2016, grâce notamment à du *crowdfunding*, le réseau Odysseus – *Academic network for legal studies on immigration and asylum in Europe* – a accordé 10 bourses à des étudiants réfugiés afin qu'ils participent à son cours d'été 2017. L'ULB leur offrait les repas.

Enfin, la clinique juridique – *legal clinic* – en droit des étrangers a fonctionné tout au long de l'année. Intégrée dans le programme de cours de la Faculté de Droit et de Criminologie, son objectif était de pérenniser les activités menées par les étudiants de master au sein de la *legal team* en 2015-2016, en apportant un soutien scientifique et académique structurel aux réfugiés. Cette initiative a recueilli un appui important du Barreau ainsi que du milieu associatif. Des représentants du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés siègent en outre au sein de son Comité de pilotage.

3. SOUTIEN D'AHMADREZA DJALALI

L'ULB a invité les membres de sa communauté à signer la pétition demandant la libération d'Ahmadreza Djalali, emprisonné et condamné à la peine de mort en Iran pour des faits d'espionnage. Dans le cadre de l'*European master in disaster medicine*, ce dernier enseigne en Italie un master conjoint organisé par l'*Università degli Studi del Piemonte Orientale* et la *Vrije Universiteit Brussel*, dont il est alumni.

4. MOTION EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE EN HONGRIE

Suite à la décision du Gouvernement hongrois de modifier la loi sur les universités, un mouvement de contestation important a vu le jour. Ce changement a notamment pour effet de rendre illégale la continuation des activités de la *Central European University* (CEU), université privée fondée en 1991. L'ULB, qui collabore activement avec cet établissement, entre autres par le biais de son Institut d'Etudes européennes, s'est mobilisée. Le 18 avril 2017, son Conseil d'administration a adopté une motion *en faveur de la liberté académique en Hongrie et partout dans le monde*. En outre, à l'occasion de la venue de Michael Ignatieff, Recteur et Président de ladite université, par ailleurs homme politique, écrivain et historien de formation, une conférence sur le thème *Academic freedom and democracy* a été organisée le 24 avril 2017 avec la VUB.

5. ÉCOLES À PÉDAGOGIES ACTIVES

Vu le manque de places dans les écoles secondaires générales, particulièrement dans le nord-ouest de Bruxelles, l'ULB a choisi de participer à un projet innovant : l'ouverture de deux écoles secondaires à pédagogies actives – membres du réseau de la Communauté française avec l'appui du réseau libre non confessionnel – à Molenbeek-Saint-Jean et Berchem-Sainte-Agathe. Elle est ainsi partie prenante à l'asbl Pouvoir organisateur pluriel, qui les chapeaute et compte également en son sein la Communauté française, les Communes et l'asbl L'École Ensemble. L'Université lui apporte son expérience, son expertise ainsi que son aide pédagogique et veille à créer davantage de liens entre les écoles secondaires et le monde universitaire.

Les écoles devraient, d'ici six ans, accueillir chacune 600 élèves. Le projet est fondé sur des pédagogies actives, une volonté de mixité sociale et un partenariat avec les écoles primaires de la Commune, les centres culturels du quartier et les parents.

Cette participation – la première du genre – traduit la volonté de l'ULB de s'investir à Bruxelles ainsi que dans l'enseignement secondaire, qui constitue son vivier de recrutement.

6. UNIVERSITÉ DES ENFANTS

Le 20 mai 2017, l'ULB a inauguré son Université des enfants, dont les activités seront lancées à la rentrée académique 2017-2018. Son but est de permettre à des enfants de tous les quartiers bruxellois et à des chercheurs de l'institution de se rencontrer le samedi matin. Ensemble, ils aborderont différents thèmes sous forme de questions, en conjuguant multidisciplinarité, théorie et pratique à travers l'apprentissage par le jeu et les outils expérimentaux. Alliant esprit ludique, sensibilisation et acquisition de connaissances, le programme est unique en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Université des enfants de l'ULB se veut un outil de lutte contre les exclusions sociales et l'inégalité des accès aux savoirs. Le projet a déjà rencontré un succès important, la séance d'inauguration ayant affiché complet en quelques semaines.

Des initiatives similaires existent dans 23 pays et connaissent un succès grandissant. Un million de participants a été dénombré au sein des 127 projets d'universités des enfants existants. En se joignant au réseau *European children's universities Network*, l'ULB est aujourd'hui la première université francophone à développer une telle structure en Belgique.

7. ASBL ULB CITOYENNE

En collaboration avec Schola ULB et l'Union des anciens étudiants, l'Université a choisi de créer une asbl générique, dénommée *ULB Citoyenne*, afin de disposer d'une structure unique pour l'organisation d'actions relevant de sa mission de service à la collectivité et à la société. Le but de l'association est de soutenir et renforcer cette mission, de permettre au plus grand nombre de membres actuels ou anciens de la communauté universitaire, sans exclure des partenaires extérieurs, de prendre part à des initiatives, en proposant des terrains d'engagement solidaire, tant en Belgique qu'à l'étranger.

8. DIFFERENCE DAY

Le 3 mai 2017, l'ULB et la VUB, en partenariat avec de nombreuses organisations belges et internationales, ont orchestré la troisième édition du *Difference Day*.

Coïncidant chaque année avec la journée mondiale de la liberté de la presse, cet événement de réflexion donne la parole à un grand nombre d'experts, suscite des débats avec le public présent et célèbre la liberté d'expression sous toutes ses formes. L'édition 2017 était placée sous la thématique des *fake news*. La remise de prix clôturait la journée et notamment *le Difference Day Honorary Title for freedom of expression*, qui a été attribué au *Global investigative journalism Network*, une association d'organisations sans but lucratif qui soutient, promeut et finance le journalisme d'investigation et compte 145 membres dans 62 pays.

RECHERCHE



*La recherche scientifique est au cœur des activités de l'Université. Un budget annuel total de **173 millions d'euros** lui est consacré. Souhaitant encourager ses chercheurs, l'ULB a décidé de lancer **six actions de soutien** dans les années à venir, touchant, entre autres, la **promotion du doctorat**, l'installation des nouveaux engagés et le **fonds des plateformes**. La recherche est menée au sein des facultés et concerne des domaines très variés. Le fruit de ce labeur se traduit par des publications, des colloques, des conférences mais également de nombreux **prix**. Ces recherches peuvent faire l'objet d'une **valorisation**. L'Université peut être fière de ses chercheurs, qui participent à des programmes belges et internationaux prestigieux, notamment ceux de l'**European Research Council** ou du programme **Horizon 2020**.*

1. BUDGET DE LA RECHERCHE

Les données publiées dans le rapport du Conseil de la recherche font état, en 2016, d'un budget consacré à la recherche de 173.246.932 euros, ventilés comme suit, sachant que les conventions de recherche signées par les facultés représentaient 84.471.241 euros.

- a) 43.943.407 euros issus de la part de l'allocation de fonctionnement allouée à la recherche.
- b) 45.472.463 euros provenant du FRS-FNRS et de ses fonds associés (dont 31.966.900 euros des budgets associés aux mandats des chercheurs).
- c) 3.852.912 euros des Actions de recherche concertées.
- d) 34.079.981 euros des autres pouvoirs publics belges.
- e) 33.032.784 euros de subsides internationaux et privés.
- f) 4.298.029 euros du Fonds spécial de la recherche.
- g) 8.567.356 euros des fonds propres de l'Université.

2. CRÉDITS INTERNES

Compte tenu de la concurrence importante pour décrocher des financements extérieurs, l'ULB n'hésite pas à consacrer une part importante de son budget à la recherche et aux chercheurs, dont près de 2,5 millions d'euros rien que pour le Fonds d'encouragement à la recherche et les crédits mini-ARC. En 2016-2017, une nouvelle aide a été établie pour accueillir chaque année 10 chercheurs postdoctorants étrangers.

2.1 ACTIONS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE

Animée par sa volonté de stimuler le dépôt de projets auprès de bailleurs extérieurs en vue de démultiplier les effets des financements internes, l'Université a décidé de mettre en œuvre six actions de soutien à sa recherche. Elles figurent dans le budget 2017 de l'institution. Plusieurs d'entre elles démarreront en 2018.

- 1) La promotion du doctorat (114.000 euros en 2017) a pour but de soutenir les candidatures pour un mandat d'aspirant du FRS-FNRS ainsi que les demandes de bourses du FRIA et du FRESH. Ce budget couvre l'attribution de trois bourses en 2017. La mobilisation d'un reliquat permet d'en octroyer sept. A partir de 2018, elles seront 10.
- 2) Le fonds d'impulsion à la recherche (50.000 euros en 2017) permet de financer des activités classiques de la vie de chercheur : participation à des conférences, achat de petit matériel, etc.
- 3) Le renforcement du soutien aux demandes de financement extérieur (50.000 euros en 2017).
- 4) Le soutien à la politique de mobilité scientifique / COFUND (40.000 euros en 2017) vise à soutenir les mandats postdoctoraux à cofinancer conjointement par l'ULB et l'Union européenne.

- 5) Le fonds d'installation des nouveaux engagés (270.000 euros en 2018) est une aide pour les jeunes membres du corps académique.
- 6) Le fonds des plateformes (250.000 euros en 2018) est destiné à soutenir les activités de ces structures.

2.2 FONDS D'ENCOURAGEMENT À LA RECHERCHE

Le Fonds d'encouragement à la recherche a été mis en place par l'ULB afin de financer les besoins en équipement et, dans certains cas, de fonctionnement de projets de recherche que les facultés ne parviennent pas à prendre en charge sur leurs crédits. Le Conseil académique du 27 mars 2017, suivant l'avis favorable du Conseil de la recherche sur les propositions de son Bureau, a attribué un montant de près de 900.000 euros réparti entre 24 projets introduits par 10 facultés et entités.

2.3 ULB INDIVIDUAL FELLOWSHIPS

Lors des discussions budgétaires portant sur l'exercice 2016, une nouvelle ligne de dépenses en mobilité pour permettre l'accueil de chercheurs postdoctorants étrangers a été ouverte. La mesure s'inscrit dans le cadre de l'appel à propositions H2020 – COFUND du programme Actions Marie Skłodowska-Curie de la Commission européenne.

Les *ULB Individual Fellowships*, qui permettent d'octroyer 10 bourses de deux ans non renouvelables – quatre en sciences humaines et sociales, quatre en sciences et techniques et deux en sciences de la vie –, ont un objectif double.

- 1) Augmenter la masse critique de l'Université en ce qui concerne les chercheurs postdoctorants et renforcer l'attractivité internationale des laboratoires de l'institution.
- 2) Servir de fondation pour l'élaboration du projet européen précité en démontrant que l'Université a la capacité d'accueillir des chercheurs postdoctorants étrangers.

Le premier appel a été lancé en mai 2016. Au total, 72 dossiers ont été introduits. Une première sélection se fondait sur la qualité du candidat, du projet de recherche et de formation ainsi que sur la plus-value de la collaboration pour le candidat et pour l'ULB. Elle était suivie par l'évaluation commentée d'une *short list* par deux experts du domaine. In fine, la Commission de classement pour les financements stratégiques a proposé 10 projets au Conseil académique, qui les a approuvés.

2.4 MINI-ARC

Le but principal des crédits mini-ARC est la réalisation de thèses de doctorat dans le domaine des sciences humaines et sociales. Trois catégories de bourses existent : *seed money*, *candidats* et *projets*. Le Conseil académique a octroyé sept bourses *candidats* (les promoteurs sont issus des Facultés de Philosophie et Sciences sociales, des Sciences psychologiques et de l'Education, de Lettres, Traduction et Communication ainsi que de la Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management), deux bourses *projets* (Facultés de Philosophie et Sciences sociales et de Lettres, Traduction et Communication) et trois bourses *seed money* (les promoteurs proviennent des Facultés de Philosophie et Sciences sociales, de Lettres, Traduction et Communication et de Droit et de Criminologie).

3. SUBSIDES EXTÉRIEURS

Les financements extérieurs obtenus par les équipes de l'ULB sont cruciaux pour le développement de sa recherche et nécessitent des investissements considérables des chercheurs pour les décrocher. Les plus importants sont les bourses de l'*European Research Council*. D'autres subsides proviennent de l'Union européenne, de la Région wallonne, du FRS-FNRS, de la Fondation Francqui ou encore de la Banque nationale de Belgique.

3.1. EUROPEAN RESEARCH COUNCIL

Le Conseil européen de la recherche – ERC –, a fêté ses 10 ans en mars 2017. L'ULB participe à ce prestigieux programme depuis son lancement en 2007 et totalise à ce jour 24 bourses ERC, dans toutes les catégories de financement – *Starting*, *Consolidator* ou *Advanced grants* – et dans des domaines variés : science politique, sociologie, économie, neurosciences, intelligence artificielle, mathématique, physique, géologie, sciences de l'ingénieur, cancérologie ou encore parasitologie.

En 2016-2017, deux chercheurs de l'ULB ont décroché une de ces bourses très sélectives dans la catégorie *Starting grant*, qui soutient les jeunes ayant démontré leur potentiel à se hisser au rang de leaders de la recherche et qui désirent constituer leur propre équipe. La subvention accordée peut s'élever à 1,5 million d'euros.

- 1) Nathan Goldman (Service de physique des systèmes complexes et mécanique statistique – Faculté des Sciences) pour son projet en physique quantique *TopoCold: Manipulation of topological phases with cold atoms*.
- 2) Alessandro Parente (Service d'aéro-thermo-mécanique (ATM) – École polytechnique de Bruxelles – et *Combustion and robust optimization* (BURN) *Joint research group ULB-VUB*) pour son projet VADEMCOM, *VALidation driven DEVELOPMENT of Modern and Efficient COMBustion technologies*.

3.2. PROJETS EUROPÉENS HORIZON 2020

L'ULB participe à plusieurs projets de recherche financés dans le cadre du programme de la Commission européenne Horizon 2020.

Mené en collaboration par des universités européennes et des industriels, AMECRYSS a pour objectif de développer un système de purification et de séparation des protéines pour la fabrication de produits biopharmaceutiques moins coûteux, moins polluants et plus efficaces, basé sur la cristallisation membranaire. Pierre Gaspard et James Lutsko (Faculté des Sciences) participent à la conception de ce cristallisateur.

HarmonicSS vise à rassembler, harmoniser et analyser les cohortes de patients souffrant du syndrome de Sjögren primaire, une maladie auto-immune atteignant entre 0,2 et 3 % de la population. Le but est d'améliorer le traitement et d'élaborer des politiques de santé adaptées. Christine Delporte (Faculté de Médecine) et Muhammad Soyfoo (Hôpital Erasme) prennent part à ce projet aux côtés de 33 autres équipes, européennes et américaines.

S'inscrivant dans le programme COST – coopération européenne en science et technologie – le projet Ondes gravitationnelles, trous noirs et physique fondamentale a démarré le 7 avril 2017. Rassemblant 17 pays pour une durée de quatre ans, il est coordonné en Belgique par

Geoffrey Compère (Service de physique théorique et mathématique – Faculté des Sciences) et Thomas Hertog (KUL). Le but est de comprendre les sources de la radiation gravitationnelle et la science encodée dans leur signal.

3.3. MODSCAPES

Soutenu par le programme européen HERA, le projet de recherche MODSCAPES étudie les paysages ruraux modernistes. Sous la coordination du Centre d'études en développement, territoire et paysage – HABITER – (Faculté d'Architecture), cinq universités et trois partenaires étudient le développement et la colonisation agricoles de grande échelle à travers l'Europe. Ils abordent également les défis spécifiques de ces paysages, qui entrent en résonance avec des problématiques actuelles comme l'urbanisation et la consommation de sol, les politiques migratoires ou le rôle de l'État dans les politiques sociales.

3.4. PROJETS DE RECHERCHE INNOVIRIS

Accompagnés par le *Technology Transfer Office* (TTO), des chercheurs de l'Université ont été sélectionnés, en 2016, dans plusieurs programmes de l'Institut bruxellois pour la recherche et l'innovation, Innoviris : *Anticipate prospective research, Attract brains for Brussels, Bridge strategic platforms, Co-create living labs* et *Brussels spin-offs*. Tous visent à stimuler une recherche innovante, dans un esprit collaboratif et multidisciplinaire avec, dans certains cas, l'ambition d'une valorisation économique et la création de nouvelles entreprises dans la Région Bruxelles-Capitale. Treize projets impliquant l'ULB ont obtenu un financement, pour un budget total de plus de trois millions d'euros. Pas moins de 23 autres projets de l'Université ont été financés par ce biais et se poursuivent actuellement.

3.5. PROGRAMME FIRST SPIN-OFF

Le programme First Spin-off de la Région wallonne vise à soutenir la création d'entreprises spin-offs et la formation à l'esprit d'entreprise des chercheurs. Deux projets de l'ULB développés au sein de l'École polytechnique de Bruxelles ont été financés pour deux ans en 2016. OMICRON, mené au Laboratoire transferts, interfaces et procédés (TIPs), travaille au développement de nouveaux matériaux obtenus au moyen d'outils microfluidiques destinés à la purification de biomolécules. GEMS, issu du Laboratoire optique, photonique, électromagnétisme, radiocommunications et acoustique (OPERA), a pour but de créer un système de monitoring et d'analyse des réseaux de télécommunications sans fil.

3.6. BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

Dans le cadre du mécénat de la Banque nationale de Belgique pour 2016-2017, le Conseil académique a choisi de financer trois projets pour une valeur totale de 64.840 euros. La priorité a été donnée aux académiques nouvellement engagés ainsi qu'aux co-financements non ULB. Le choix a également été fait de fractionner le moins possible le montant disponible afin de permettre aux jeunes chercheurs de bien démarrer leur projet. Ce mécénat peut financer des projets de recherche portant sur des sujets économiques et financiers.

3.7. MISSIONS SCIENTIFIQUES DU FRS-FNRS

L'appel missions scientifiques du FRS-FNRS permet à un membre du corps académique d'une université de la Fédération Wallonie-Bruxelles de se dégager de toute obligation pédagogique, pendant une durée maximale de 12 mois non renouvelable, pour se consacrer à la recherche avec possibilité d'effectuer au moins une partie de celle-ci à l'étranger. Le FRS-FNRS accorde également des missions à des professeurs étrangers invités à séjourner dans une université de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le travail de sélection des candidatures est délégué aux universités.

Suivant la proposition du Conseil de la recherche, le Conseil académique du 27 mars 2017 a ainsi octroyé cinq missions scientifiques à ses chercheurs, de durées s'échelonnant entre cinq et 12 mois, et quatre à des professeurs invités, pour des périodes comprises entre un et quatre mois.

3.8. CHAIRE DE RECHERCHE FRANQUI

Tous les deux ans, la Fondation Francqui octroie à l'ULB une Chaire de recherche pour une période de trois ans. Assumant les coûts de suppléance ainsi qu'un budget pour frais scientifiques, elle permet au lauréat de bénéficier d'un allègement de sa charge d'enseignement afin de pouvoir se consacrer entièrement à la recherche. Il revient à l'Université de proposer le chercheur à la Fondation. À partir de 2017-2018, il s'agira de Davy Paindaveine.

4. MAISON DES SCIENCES HUMAINES

Fondée en 2015, la Maison des sciences humaines de l'Université libre de Bruxelles (MSH-ULB) est une structure d'accueil et de soutien de la recherche interdisciplinaire en sciences humaines et sociales, essentiellement tournée vers la recherche fondamentale. Elle compte plus de 150 chercheurs répartis en neuf équipes.

Elle intègre quatre groupes de recherche : l'Observatoire des mondes arabes et musulmans (OMAM), le Laboratoire interdisciplinaire en études urbaines (LIEU), la Structure de recherche interdisciplinaire sur le genre, l'égalité et la sexualité (STRIGES), l'*East Asian Studies* (EASt), et, depuis juin 2017, le Centre interdisciplinaire d'études sur les Amériques (AmericaS).

À ce jour, la MSH-ULB compte aussi cinq équipes affiliées : le Centre de théorie politique (CTP), le Centre d'histoire du droit et d'anthropologie juridique (CHDAJ), le Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité (CIERL), le Centre de recherches en archéologie et patrimoine (CReA-Patrimoine) et le Centre de droit public (CDP).

5. PLATEFORMES DE SERVICES

Consciente de l'importance, en termes de recherche, d'assurer une plus grande structuration de ses plateformes de services, l'ULB a défini les grandes lignes d'une politique pour leur organisation. Notamment, une Commission de coordination des plateformes a été constituée, qui sera amenée à se prononcer quant à des stratégies de financement.

S'inscrivant déjà dans cet esprit de coopération, l'École polytechnique de Bruxelles (services BEAMS et TIPs) et la Faculté des Sciences (Laboratoire de chimie physique non linéaire) ont mis en commun la gestion d'une partie de leur matériel expérimental. La plateforme Micro-milli, d'une valeur de plus de 3 millions d'euros, offre caméras, microscopes, imprimante 3D et autres outils pour la réalisation et l'opération de systèmes ayant une taille caractéristique entre le nanomètre et le millimètre.

6. GROUPES DE RECHERCHE CONJOINTS

Afin de renforcer leurs collaborations dans le domaine de la recherche, l'ULB et la VUB ont mis en place, en 2014, une procédure de reconnaissance de groupes de recherche conjoints – *joint research groups*. Par le biais de ces groupes, reconnus pour quatre ans renouvelables, les équipes peuvent bénéficier de plateformes d'analyses ou encore tenter d'obtenir des financements extérieurs grâce à une visibilité accrue. Un financement de 2.500 euros est prévu au moment de leur création. Les cotutelles de thèses sont également encouragées, soutenues à hauteur de 800 euros chacune. En avril 2015, le Conseil académique avait reconnu 12 groupes de recherche conjoints. En octobre 2016, il en a reconnu un treizième, intitulé *Joint Dissipative Solitons Group*.

Ces collaborations sont mises à l'honneur lors du *joint research collaboration day* organisé tous les deux ans. Le dernier a eu lieu le 31 mai 2017.

7. VALORISATION

A l'Université, la valorisation de la recherche peut prendre plusieurs formes : des collaborations industrielles financées par le privé ou par les pouvoirs publics ou encore une valorisation économique des technologies issues des équipes de recherche de l'institution.

L'ensemble des procédés pouvant faire l'objet d'une valorisation constituent le portefeuille de technologies de l'ULB, qui comprend des technologies proprement dites, des logiciels et des applications liées aux sciences de l'information et de la communication, du matériel biologique ou encore des savoir-faire. Elles peuvent être protégées par des démarches formelles : brevets, i-dépôts ou *material transfer agreements*. En date du 31 décembre 2016, le portefeuille de technologies de l'Université en comptait 116 – contre 129 en 2015 –, réparties en 75 brevets – 43 en sciences de la vie et de la santé, 30 en sciences de l'ingénieur et deux en sciences naturelles –, 17 i-dépôts et 22 technologies non protégées.

La valorisation économique se fait via l'octroi de licences d'exploitation, qui constituent le portefeuille de licences de l'ULB. À la fin de l'année 2016, il en contenait 46 actives, dont huit contractualisées en 2016.

Dans un certain nombre de cas, même si la technologie issue de la recherche est prometteuse en termes économiques, il n'existe pas d'opérateur sur le marché prêt à l'exploiter. Une telle situation est propice à la création d'une spin-off, dont l'objet principal est l'exploitation de cette technologie. Son transfert donne alors lieu à une licence, qui entre également dans le portefeuille dédié de l'ULB. Depuis 1992, l'ULB a lancé 48 spin-offs, dont 37 sont toujours actives.

8. PRIX ET DISTINCTIONS

Cette section liste, de manière non exhaustive, les membres de la communauté universitaire qui se sont distingués, en 2016-2017, par des prix ou la reconnaissance de leurs pairs au travers de désignations prestigieuses. La diversité des activités de recherche de l'ULB est de nouveau mise en exergue.

- 1) L'Observatoire des religions et de la laïcité (ORELA) – qui fêtait ses cinq ans d'existence début 2017 – a décroché le Prix triennal Jean Teghem, créé par le CEPULB – Université Inter-Ages de l'ULB, qui récompense *une personne ou un collectif qui s'est distingué par une œuvre remarquable dans le domaine de la vulgarisation scientifique ou de l'éducation permanente*.

- 2) Le clip réunissant 25 danseurs et chercheurs pour une chorégraphie originale expliquant le rôle de l'enzyme HO-1 dans le système immunitaire et son impact délétère sur les cellules tumorales cancéreuses, le sujet de thèse d'Emmanuelle Alaluf, a obtenu le Prix du public DanceYourPhD, concours international organisé par le magazine *Science*. Il était sélectionné parmi les finalistes du concours, dans la catégorie *biologie*.
- 3) Hélène Mavar (Faculté de Pharmacie) a reçu le Prix *Digital for development* (D4D) dans la catégorie *iStartup* pour le projet AksantiMed, qui intervient dans la lutte contre les faux médicaments. Organisé par le Secrétariat général à la Coopération au développement et le Musée de Tervuren, cette distinction récompense des projets qui utilisent la digitalisation comme levier pour le développement.
- 4) Émilie Caspar et Axel Cleeremans (Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation) ont partagé avec deux collègues de l'*University College London* l'*Evens Science Prize 2016* décerné par la Fondation Evens. Ce prix couronne leurs travaux sur la compréhension de la manière dont la coercition modifie le sentiment d'être l'auteur de ses actes dans le cerveau humain.
- 5) Le Prix Carine Vyghen 2016 a été décerné à Fabio Silvio Taccone (Département des soins intensifs de l'Hôpital Erasme) pour récompenser ses recherches sur le dosage d'antibiotiques pour empêcher le développement d'infections chez des patients greffés des poumons.
- 6) Bernard Dan (Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation, Faculté de Médecine et Faculté des Sciences de la Motricité) a reçu les insignes de Docteur honoris causa de l'*Universitatea din Craiova* (Roumanie). Cette distinction récompense sa contribution au concept actuel de paralysie cérébrale et à sa prise en charge ainsi qu'à l'éthique dans le domaine de la santé de l'enfant.
- 7) Yvon Englert a reçu les insignes de Docteur honoris causa de l'Université Aristote de Thessalonique (Grèce) pour sa contribution à la maîtrise de la fécondité humaine et la défense des valeurs de l'ULB au sein desquelles s'inscrivait l'action *Urgences Grèce*.
- 8) Créé pour promouvoir la lutte contre le cancer au sein de l'ULB, le Prix du Fonds Ithier 2017 a été attribué à trois projets de recherche menés en Faculté de Médecine : Isabelle Demeestere (Laboratoire de recherche en reproduction humaine) pour son travail à la préservation de la fertilité des jeunes patientes soumises à des chimiothérapies ; François Fuks (Laboratoire d'épigénétique du cancer, ULB Cancer Research Center – U-CRC) pour le développement d'outils diagnostiques du cancer mammaire basés sur le séquençage à haut débit de certaines variations épigénétiques ; Alexandra Van Keymeulen (Institut de recherche interdisciplinaire en biologie humaine et moléculaire – IRIBHM, U-CRC) pour l'étude des mécanismes moléculaires à l'origine des cancers du sein et de leur progression.
- 9) Cécile Caillol a reçu le *CMS thesis Award 2016* pour son travail réalisé au Service de physique des particules élémentaires (Faculté des Sciences), présentant une étude du boson de Brout-Englert-Higgs, en particulier son couplage aux particules de matière. Cette distinction récompense la meilleure thèse de doctorat en lien avec l'expérience CMS, un des deux détecteurs du CERN.

- 10) En 2017, le Prix Saucez – Van Poucke, qui récompense des recherches dans le domaine de la cardiologie réalisées au sein du réseau de l'ULB, a été attribué à Martin Chaumont (Laboratoire de recherche du Service de cardiologie de l'Hôpital Erasme) et Laurence Dewachter (Laboratoire de physiologie et pharmacologie de la Faculté de Médecine).
- 11) Massimo Taronna (Faculté des Sciences) a décroché une bourse européenne Marie Skłodowska-Curie, qui lui permettra de passer deux ans à la *Princeton University*. Ses travaux visent en particulier à comprendre comment construire une théorie quantique cohérente de la gravitation, un des défis de la physique moderne.
- 12) Cédric Barroo (Faculté des Sciences) est le lauréat du M&M 2017 *Postdoctoral Scholar Award* attribué par la *Microscopy Society of America* (MSA) et la *Microanalysis Society* (MAS), pour ses travaux postdoctoraux et en particulier son étude de la réactivité de catalyseurs à base d'alliages par techniques de microscopies à effet de champ.
- 13) Le premier prix des inventeurs – *Inventor Award* – a été attribué à Pierre-François Migeotte (Service de cardiologie de l'Hôpital Erasme) lors du symposium annuel du Groupe européen de rythmologie (*European heart rhythm Association*). Cette distinction récompense le développement du Kino-Cardiograph, un dispositif portable connecté à un smartphone permettant d'étudier les micro-déplacements du corps engendrés par les battements cardiaques et la circulation sanguine.

ENSEIGNEMENT



*L'enseignement est l'une des trois missions essentielles de l'Université, qu'elle mène à bien chaque année au travers d'**initiatives pédagogiques** innovantes, souvent développées en collaboration avec d'autres institutions et plus particulièrement sa consœur néerlandophone, la **VUB**. Ainsi, de **nouveaux masters** ont vu le jour, abordant des thématiques actuelles incontournables : l'agroécologie, la cybersécurité ou encore la gestion des big data. Un master de spécialisation interuniversitaire en **études de genre** débutera en outre en 2017-2018. Nombre d'activités lancées par les facultés sont rendues possibles grâce aux crédits du **Fonds d'encouragement à l'enseignement**. Des actions visent plus directement à aider les étudiants à réussir leur cursus académique, comme l'optimisation des **horaires d'examens** et l'ouverture de **salles d'étude**.*

1. ACTIONS PÉDAGOGIQUES ET D'AIDE À LA RÉUSSITE

Soucieuse de garantir une pédagogie de haut niveau, l'ULB organise chaque année une Journée de l'enseignement, dont le thème 2016-2017 était *Innovater dans son enseignement pour favoriser un apprentissage durable*. Un Prix de pédagogie Socrate est décerné par le Recteur et les étudiants à des membres du corps enseignant se distinguant par la qualité de leur enseignement. Catherine Vermandele (Faculté de Philosophie et Sciences sociales) et Cécile Colin (Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation) en ont été les lauréates 2017. L'Université a également une longue tradition d'innovations pédagogiques, dont quelques-unes sont détaillées dans cette section. En dialogue avec la communauté estudiantine, elle s'attache à accroître l'aide à la réussite, en revoyant les horaires de ses sessions d'examens ainsi que son offre de salles d'étude.

1.1 TEA PROJECT

Financé par le Fonds d'encouragement à l'enseignement, le *Tea project – Teaching in English for Academics* – a pour objectif d'offrir aux personnels qui enseignent en anglais un support efficace. L'observation des classes donne lieu à des retours pédagogiques et linguistiques, des cours d'anglais individuels hebdomadaires et des séminaires de formation pour sensibiliser aux méthodologies adaptées et explorer les aménagements pratiques nécessaires à un enseignement dans une langue étrangère. Des modules en ligne avec podcast sont également disponibles sur l'Université virtuelle, permettant aux intéressés de préparer et consolider les compétences acquises durant les séminaires.

1.2 MOOCs

L'ULB a lancé un nouveau MOOC, intitulé *The Commercialization of social enterprises : stemming the tide to mission drift* en février 2017. Marek Hudon y aborde les effets de la commercialisation des entreprises sociales, dont les institutions de microfinance, et identifie des pratiques de gestion permettant d'éviter une dérive de mission de ces entreprises. Il traite aussi des questions liées aux effets de la mondialisation, des inégalités et de la littérature sur le bien-être. Le MOOC de Guy Haarscher, *Développer sa pensée critique*, a par ailleurs suscité un intérêt non négligeable de la part de la Chine.

Depuis 2015, l'ULB s'investit dans une politique volontaire de conception de MOOCs, qui permet de la positionner sur le terrain de l'enseignement et de la formation à distance, tout en participant à la mission d'émancipation sociale qui lui est chère. Le Directeur du Département de support aux enseignements et aux apprentissages, Philippe Emplit, a d'ailleurs été désigné comme membre effectif du comité d'orientation éditoriale de France Université Numérique (FUN), la plateforme publique française d'hébergement de MOOCs.

1.3 PROJETS PÉDAGOGIQUES FACULTAIRES

Le 21 avril 2017, les étudiants de l'École universitaire de journalisme de Bruxelles de l'ULB (Faculté de Lettres, Traduction et Communication) ont lancé à la Fonderie, le Musée bruxellois des industries et du travail, le projet pédagogique transmédiatique *1080visages*, basé sur des mois de travail à Molenbeek. Encadré par une vingtaine d'enseignants et assistants avec le soutien de la rédaction du journal *Le Soir*, de BX1 et de Radio-Campus, ce projet éditorial collectif propose un travail journalistique approfondi, sensible et décliné dans de multiples histoires sur des supports variés.

À l'École polytechnique de Bruxelles, qui s'est lancée depuis plusieurs années dans une réforme pédagogique d'*apprentissage par projets*, trois initiatives sont à mettre en exergue en 2016-2017.

Encadrés par leurs aînés de MA1, les étudiants de BA1 se sont lancés dans la conception d'un système de show laser répondant à un cahier des charges précis. Un concours par équipe, réunissant 150 étudiants, a été organisé le 24 mars 2017. Quatre étudiants de MA1 se sont également rendus, durant l'été 2016, à Kinshasa (République démocratique du Congo). Ils ont partagé leurs compétences pour concevoir, construire et installer une armoire de protection et de chargement de tablettes tactiles utilisées dans un centre de santé local. Une attention particulière a été apportée à la reproductibilité du projet, qui a bénéficié de l'appui financier de l'ARES-CDD et des alumni de l'École polytechnique de Bruxelles. Enfin, le Centre de recherche BATir – qui fêtait ses 10 ans début 2017 – a organisé, en décembre 2016, son 15^e concours de projet de développement immobilier, réunissant plus de 50 étudiants – répartis en huit équipes – issus des formations d'ingénieur civil architecte, d'ingénieur civil des constructions, d'architecte et d'ingénieur de gestion de l'ULB et de la VUB. Le projet visait la rénovation de la tour De Brouckère ainsi que l'aménagement du piétonnier de la Place De Brouckère.

Des étudiants de MA2 en études européennes du Département de science politique (Faculté de Philosophie et Sciences sociales) ont effectué un voyage d'étude à Budapest en octobre 2016. Financé par la Faculté, ce séjour leur a permis de s'entretenir avec des acteurs politiques et sociaux. Ce travail était suivi d'une conférence, organisée à l'Institut d'Études européennes, durant laquelle ils ont présenté leurs travaux collectifs autour de la thématique *L'Europe en crise*.

En Faculté d'Architecture, outre les expositions *Text(e)s & Sketches*, qui présentait une sélection des meilleurs travaux étudiants, et *Habiter sur le campus du Solbosch*, montée dans le cadre de l'atelier du Projet en BA3, l'option architecture et cinéma a poursuivi le travail réflexif commencé en 2015-2016 sur la question de l'interstice et de l'intervalle dans l'espace public, en se focalisant plus spécifiquement sur la question des *Traces urbaines*. Les étudiants ont proposé le résultat de leurs réflexions sous la forme de huit courts métrages composant un film polyphonique de 80 minutes ainsi qu'une exposition sur le site Flagey. En outre, au sein de l'option design et architecture, un projet de conception et de réalisation est développé dans le cadre d'un module d'un semestre destiné à se familiariser avec le design d'objet. En 2016-2017, le défi était de créer du mobilier open source en circuit-court. Trois des huit projets conçus, avec le concours de l'asbl Recyclart, ont été exposés dans la résidence universitaire ELIX.

Toujours en Faculté d'Architecture, un *serious game*, un jeu vidéo ludique aux intentions sérieuses, a été développé dans le cadre d'un cours de BA2, sous l'impulsion de Denis Delpire. Les avantages du jeu – attractivité, challenge et envie de revivre l'expérience – sont mis au service de l'apprentissage. Les résultats en termes de compréhension de la matière sont probants.

La 22^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques s'est tenue à Marrakech en novembre 2016. Cinq étudiants – sélectionnés et formés spécifiquement pour cet événement – y ont été envoyés par l'IGEAT (Faculté des Sciences) pour suivre le déroulement de la conférence. Ils ont effectué un travail de décryptage des rouages, d'analyse des informations recueillies et de diffusion via différents canaux.

1.4 OPTIMALISATION DES HORAIRES DES SESSIONS D'EXAMENS

À l'initiative du Bureau des étudiants administrateurs, le Conseil académique a adopté, en juin 2016, des mesures visant à assurer une meilleure répartition des horaires des sessions d'examens, en essayant de ménager un délai de 36 heures entre les épreuves. Pour les cas où ce dernier n'est pas possible en pratique, des priorités sont fixées en identifiant celles pour lesquels il est strictement appliqué. Par ailleurs, il est prévu d'élaborer les horaires d'examens en concertation avec les délégués étudiants, de limiter le nombre d'épreuves en session par unité d'enseignement, de veiller à une

répartition équilibrée du nombre d'examens entre les sessions de janvier et de mai-juin ou encore de regrouper dans une même salle plusieurs examens écrits. Ces nouvelles recommandations sont entrées en vigueur à la rentrée académique 2016-2017.

1.5 LIEUX D'ÉTUDE INSTITUTIONNELS

Dans le cadre de sa politique de soutien aux apprentissages et conformément à sa Charte pédagogique, selon laquelle *l'étudiant bénéficie d'une infrastructure satisfaisante pour poursuivre ses études*, l'ULB déploie depuis de nombreuses années une mise à disposition significativement renforcée de lieux d'étude en périodes de blocus et d'évaluations. Ainsi, selon les jours, l'Université met jusqu'à 3.600 places, tous lieux et campus confondus, à la disposition de sa communauté étudiante.

Afin de pérenniser cette offre en périodes de blocus et d'évaluations en complément aux infrastructures de travail offertes par les bibliothèques, un calendrier ainsi que des modalités précises ont été définis par le Conseil académique, sur la base des taux d'occupation constatés pendant les sessions équivalentes des années précédentes et en tenant compte des impératifs d'occupation de certains locaux inhérents à d'autres activités récurrentes de l'Université. En règle générale, l'ouverture est assurée sept jours sur sept, de 8 heures à 22 heures, jours fériés et week-ends inclus.

1.6 VERS UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR INCLUSIF

L'Université Saint-Louis – Bruxelles et l'ULB se sont associées pour organiser, le 27 avril 2017, un après-midi d'étude consacrée à l'encadrement juridique régissant, en Belgique, l'enseignement supérieur inclusif à destination des étudiants en situation de handicap. L'objectif était d'identifier d'éventuelles difficultés dans la mise en œuvre de la législation ainsi que de mutualiser les bonnes pratiques. Dans cette perspective, il a également été rendu compte de l'expérience pilote de l'*Equality law clinic* de l'ULB, qui a élaboré un code de conduite. Outre l'approche juridique de la problématique, les organisateurs ont ménagé une large place aux expériences vécues par divers acteurs : le Centre interfédéral pour l'égalité des chances, des services administratifs universitaires ou encore des étudiants à besoins spécifiques.

2. MASTERS INTERUNIVERSITAIRES

Les collaborations interuniversitaires prennent une place de plus en plus importante – l'ULB a signé 15 nouvelles conventions d'enseignement en 2016-2017 –, particulièrement au niveau master. Des innovations ont ainsi vu le jour durant l'année académique, notamment en études urbaines, en agroécologie ou en cybersécurité, permettant à l'Université d'enrichir son offre.

2.1 MASTER INTERNATIONAL EN ÉTUDES URBAINES

Le 5 septembre 2016, l'ULB et la VUB ont signé un accord de coopération pour la création d'un master international en études urbaines (master en géographie finalité *Urban studies*). Cette formation, qui démarrera en 2017-2018, a pour objectif d'attirer à Bruxelles des étudiants internationaux dans le cadre d'un programme interdisciplinaire de haut niveau. Les deux institutions s'appuieront sur leurs centres de recherche actifs dans le domaine des études urbaines et tireront profit de l'expérience acquise par le programme *Erasmus mundus* 4CITIES. Du côté de l'ULB, le master permettra de fédérer les équipes de recherche disséminées dans les facultés, entre autres l'Institut d'urbanisme et d'aménagement du territoire (École polytechnique de Bruxelles), l'Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire – IGEAT (Faculté des Sciences) et la Faculté

d'Architecture. La collaboration s'étendra au-delà de ces trois facultés pour les compétences liées à la sociologie, l'histoire, le droit et l'économie afin de développer une offre intégrée et interdisciplinaire autour de la ville.

La collaboration avec la VUB est étroite. Près de 15 programmes de bachelier contiennent d'un à six cours ou modules de cours organisés en partenariat entre les deux institutions. Pour certains, un test de niveau de langue est organisé en début d'année académique, les étudiants pouvant bénéficier, si nécessaire, d'un soutien linguistique. Sept passages sont dorénavant facilités pour les diplômés de master 60 de la VUB vers les masters 120 du même domaine à l'ULB.

2.2 MASTER EN CYBERSÉCURITÉ

Pour la première fois en Belgique, à la rentrée académique 2016-2017, un master en cybersécurité en codiplômation était proposé par six établissements de l'enseignement supérieur : quatre établissements d'enseignement universitaire – ULB, Université catholique de Louvain (UCL), Université de Namur (UNamur), École royale militaire – et deux hautes écoles – Haute École Bruxelles-Brabant et Haute École libre de Bruxelles Ilya Prigogine. L'ULB est l'établissement référent. Le master est structuré autour de quatre axes : une formation multidisciplinaire, un stage en entreprise, la réalisation d'un mémoire de fin d'études et deux spécialisations présentant une finalité scientifique ou plus appliquée.

2.3 MASTER EN AGROÉCOLOGIE INTERUNIVERSITAIRE

Lancé en 2016-2017, le master en agroécologie interuniversitaire – Université de Liège (ULg), ULB, Université Paris-Saclay, Agro Paris Tech – a pour objectif de former des acteurs capables d'accompagner la transition agroécologique des systèmes de production alimentaire dans un contexte européen et tropical. Son programme s'articule autour de quatre modules d'enseignement, certains cours étant donnés en anglais. Complétés par des projets, des études de cas, des visites de terrain et des mises en situation, ils permettent aux étudiants d'être dans une posture active d'apprentissage. Grâce au travail de fin d'études et au stage, ils découvrent de manière approfondie le monde professionnel de l'agroécologie.

2.4 MASTER ERASMUS MUNDUS BIG DATA MANAGEMENT AND ANALYTICS

Lancé en 2012, le master *Erasmus mundus information technologies for business intelligence* (IT4BI) est arrivé au terme de son financement européen, après avoir permis à l'École polytechnique de Bruxelles d'accueillir cinq cohortes d'étudiants. Approuvé durant l'été 2016, le programme *big data management and analytics* (BDMA) s'inscrit dans la suite d'IT4BI et a pour objectif de former des spécialistes capables d'aider les entreprises à développer des stratégies en matière de traitement des grands volumes de données – le *big data*. Le curriculum s'étale sur deux ans et compte 120 crédits, délivrés conjointement par l'ULB, l'Université François Rabelais Tours (France), la *Technische Universiteit Eindhoven* (Pays-Bas), l'*Universitat Politècnica de Catalunya* (Espagne) et la *Technische Universität Berlin* (Allemagne). Le consortium compte également des partenaires associés, dont des entreprises renommées dans le domaine du *business intelligence* ou encore des organismes de recherche et développement publics et privés. Les cours se donnent entièrement en anglais. Les premiers étudiants entameront leur parcours à la rentrée 2017-2018.

Pour rappel, en 2016-2017, l'ULB coordonnait, dans le cadre d'*Erasmus mundus*, trois programmes de master – TROPIMUNDO (Faculté des Sciences), IT4BI et BDMA (École polytechnique de Bruxelles) – ainsi que trois programmes de doctorat – GEM et GEMSTONES (Institut d'Études européennes) et IT4BI DC (École polytechnique de Bruxelles). Elle était également partenaire dans six autres

programmes. Au total, plus de 230 étudiants et doctorants étaient inscrits dans un *Erasmus mundus* coordonné par l'Université ou y étaient accueillis dans le cadre d'une formation coordonnée par une institution partenaire. Plus de 110 d'entre eux poursuivaient leurs études à l'ULB.

2.5 JOINT PROGRAM IN POLITICAL ECONOMY

La Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management a signé un accord de partenariat avec le Département d'économie de la *Georgetown University* (États-Unis) pour un *Joint program in political economy*, qui permet aux étudiants de décrocher un diplôme d'*advanced master in political economy* (SBS-EM) et un de *master of arts* (*Georgetown University*). Les cours, qui débuteront en 2017-2018, auront lieu successivement à Bruxelles et à Washington.

3. FONDS D'ENCOURAGEMENT À L'ENSEIGNEMENT

A l'instar du Fonds d'encouragement à la recherche, l'ULB a constitué un Fonds d'encouragement à l'enseignement en vue de favoriser une pédagogie active et innovante. Le budget qui lui est consacré est lié à l'allocation de fonctionnement de l'institution, dont il représente 1 %. Ses crédits peuvent être octroyés à trois types de dossiers, introduits par les facultés et les entités indépendantes ou les départements de l'administration générale, parfois de manière conjointe.

- 1) Innovations pédagogiques.
- 2) Soutiens pédagogiques, en ce compris les guidances et les équipements essentiels à la pérennité et à la qualité des enseignements.
- 3) Projets institutionnels.

Les 36 projets retenus se répartissent entre des reconductions, pour une deuxième ou une troisième année finançable, et de nouvelles demandes, pour un montant total avoisinant 1.776.738 million d'euros. Le choix se fonde notamment sur une évaluation des dossiers par des experts externes.

4. NOUVEAUTÉS AU NIVEAU MASTER

L'ULB comptait, en 2016-2017, 9.985 étudiants inscrits en master. Ce succès est porté par la variété des programmes proposés, qui se doivent également d'être en phase avec les besoins de la société. Ainsi, créations, adaptations et accréditations ont permis d'assurer que l'offre de l'Université pour ce qui est du deuxième cycle répond aux exigences du public en termes de qualité et de diversité.

4.1. ADAPTATION DU MASTER EN LOGOPÉDIE

Soucieuse de répondre au besoin profond de rénover une formation afin de la mettre en phase avec les défis de la société et les demandes des patients, la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation a repensé et adapté son master en logopédie. Ouvert et pluridisciplinaire, il assure une bonne insertion professionnelle, avec deux points forts en matière d'expertise : l'étude des troubles d'apprentissage et ceux liés à la surdit .

4.2. ACCRÉDITATION CTI DES MASTERS INGÉNIEUR CIVIL

La Commission des titres d'ingénieur (CTI), un organisme français indépendant chargé d'habiliter les formations d'ingénieur, a renouvelé pour trois ans l'accréditation des masters ingénieur civil biomédical et ingénieur civil physicien de l'École polytechnique de Bruxelles. En outre, cette

accréditation s'accompagne du label EUR-ACE, qui facilite la mobilité des étudiants au sein des écoles d'ingénieurs et garantit aux futurs employeurs la qualité de l'enseignement dispensé.

4.3. MASTER EN MÉDECINE TRANSLATIONNELLE

La recherche médicale translationnelle se concentre sur l'interaction entre la recherche expérimentale fondamentale et l'investigation clinique. Inspiré par l'exemple américain, le master en sciences biomédicales s'est doté, en 2016-2017, d'une nouvelle finalité dans ce domaine. Elle fournit aux étudiants les connaissances nécessaires pour intégrer avec succès les équipes de recherche translationnelle afin d'améliorer la santé individuelle et publique.

Par ailleurs, un programme interdisciplinaire en médecine translationnelle a été proposé en février-mars 2017, avec le soutien du Fonds Baillet-Latour. Organisé dans le contexte de l'I3H – *Institute for interdisciplinary innovation in healthcare* –, il s'adressait aux étudiants, doctorants et postdoctorants, aux médecins et aux professionnels du domaine de la santé.

4.4. MASTER EN SCIENCES DU TRAVAIL À CHARLEROI

Dans le cadre du nouveau master en Sciences du travail qu'elle organise en alternance à Charleroi, l'ULB a proposé, le 24 avril 2017, un événement sur le thème *Université et alternance : l'excellence au service de l'enseignement et de la société* dans le but de promouvoir ce type d'enseignement supérieur. Ouvert depuis septembre 2016, le master s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par le Fonds social européen et se singularise par le public visé, à savoir des demandeurs d'emploi ainsi que des personnes émargeant au CPAS, sans pour autant exclure les étudiants en continuité de parcours. Il constitue un outil d'insertion socio-professionnelle permettant d'acquérir simultanément un diplôme universitaire de deuxième cycle et de l'expérience professionnelle.

4.5. MASTER CLASS

En mars 2017, deux master class, quatre projections et une rencontre avec le réalisateur Xie Fei ont été programmées dans le cadre d'une semaine rétrospective 50 ans de cinéma chinois organisée par l'ULB, Bozar et l'INSAS. Xie Fei, professeur honoraire à l'Académie du Film de Beijing, a été récompensé à plusieurs reprises : ours d'argent et d'or à Berlin, prix du public au FICA de Vesoul et prix du meilleur réalisateur à Montréal.

Le même mois, à l'invitation du Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité, Lionel Obadia, un spécialiste du bouddhisme et des religions de l'Asie, du messianisme juif ainsi que de l'anthropologie des religions, animait une master class *Religion et magie*.

La master class Bernheim 2017 était pour sa part dédiée au réalisateur et scénariste roumain Cornéliu Porumboiu. Exclusivement destinée aux étudiants du master en arts du spectacle, écriture et analyse cinématographiques (Faculté de Lettres, Traduction et Communication), elle vise à leur offrir un éclairage artistique et culturel international de haut niveau grâce à une rencontre pédagogique privilégiée avec un cinéaste de renommée mondiale.

5. ENQUÊTE SUR LES DÉBOUCHÉS DES DIPLÔMÉS

Dans une démarche qualité, l'Observatoire de la Qualité de l'ULB a mené, entre décembre 2016 et janvier 2017, une enquête sur le devenir de ses diplômés 2014-2015, 15 ou 18 mois après l'obtention de leur diplôme de master. Les résultats sont particulièrement encourageants. En moyenne, un emploi a été décroché dans les six à neuf mois, dans des situations relativement stables et de qualité, répondant aux attentes et dans la continuité du parcours académique.

Près de 90 % des répondants travaillent, dont une majorité dans des emplois stables – soit un taux d'emploi comparable aux données chiffrées de l'UE et aux données similaires disponibles en Belgique : 71,3% des personnes en emploi sont salariées et 59,3% ont signé un contrat à durée indéterminée. Seuls 18,2 % considèrent leur emploi comme de *transition*. En termes de rémunération, 47,1 % ont un revenu net mensuel conforme aux barèmes moyens pour les diplômés universitaires de deuxième cycle.

Les situations professionnelles sont majoritairement dans la continuité du diplôme obtenu et offrent des expériences tout à fait satisfaisantes. De manière générale, les diplômés – particulièrement ceux en emploi – s'estiment satisfaits du master suivi à l'ULB ainsi que des connaissances et des compétences qu'ils ont acquises par ce biais.

Cette première enquête a révélé des informations extrêmement utiles pour l'Université, même si les précautions d'usage quant à l'interprétation des résultats sont de rigueur. En effet, si le taux de participation de 28,5 % (soit 809 diplômés) est relativement élevé, le nombre de réponses pour certains diplômes est restreint. L'enquête sera reproduite d'année en année, permettant de contribuer à la qualité et à la stabilité des observations. Par ce biais, outre l'amélioration continue de la qualité de ses programmes, l'ULB dispose d'informations précieuses pour les futurs étudiants qui se questionnent régulièrement sur leurs perspectives professionnelles à l'issue des masters.

6. FORMATIONS CONTINUÉES

Soucieuse de participer au dynamisme socio-économique des villes et des régions où elle est implantée et de supporter la compétitivité de secteurs innovants, l'Université mène une politique active dans le domaine des formations continuées. Destinées aux chercheurs d'emploi, aux professionnels, aux professeurs et aux étudiants, elles leur permettent de compléter une expérience ou un cursus initial pour affronter de nouveaux défis.

Un budget a été libéré afin de permettre le développement des écoles d'été, pour leur part tournées vers un public international. L'idée est d'accroître leur visibilité et de fournir à celles qui le souhaitent un support pour une série de tâches logistiques : promotion des programmes, réservation des hôtels, organisation du catering, etc. L'objectif est également de permettre la création de nouvelles, l'Université donnant l'impulsion au projet, qui devra ensuite être autonome.

Durant l'année académique 2016-2017, le Conseil académique a reconnu 19 nouveaux certificats (dont le nombre de crédits est supérieur à 10), portant à près de 70 son nombre de programmes de formation continue, dans des domaines variés.

- 1) *Accounting & audit*
- 2) *Gestion des situations d'exception*
- 3) *Société et laïcité (avec le Centre d'action laïque)*
- 4) *Political economy*

- 5) Immersion, emil et éducation plurilingue
- 6) Travail, développement et innovations sociales
- 7) Formateurs d'adultes
- 8) Management médical
- 9) Management associatif
- 10) Didactique du cours de philosophie et citoyenneté
- 11) *Business administration*
- 12) *Patrimoine architectural*
- 13) Gestion multidisciplinaire des situations d'exception
- 14) *Humanitarian surgery in austere environments*
- 15) *Management of Banking & Finance*
- 16) Soins intégrés en oncologie ambulatoire
- 17) Médecine du sommeil
- 18) Éducation thérapeutique du patient insuffisant cardiaque
- 19) Approche pratique et pluridisciplinaire de la physiologie et des pathologies de l'éveil et du sommeil

La formation universitaire *Protection des résultats de recherche : la propriété intellectuelle au service des entreprises et de la recherche* a par ailleurs été dispensée au printemps 2017. Organisée par le Centre de formation continue en sciences humaines et sociales, elle offre une vue d'ensemble des protections existantes en propriété intellectuelle, des modules plus spécifiques permettant des approfondissements.

Un programme interuniversitaire proposait, de novembre 2016 à février 2017, quatre séminaires thématiques destinés à faire le point sur les promesses technologiques dans le domaine de l'e-santé et à souligner les enjeux sociétaux, organisationnels, économiques, juridiques et éthiques en découlant. Il était organisé par l'Université ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le CETIC – Centre d'excellence en technologies de l'information et de la communication –, l'UCL, l'ULB et l'UNamur.

La Faculté de Médecine a organisé, entre septembre 2016 et février 2017, son huitième cycle de leçons de l'École MiniMed, consacré cette année aux défenses immunitaires. Destinés aux adultes intéressés par la santé et les soins de santé, les cours sont dispensés par des experts et permettent de découvrir la médecine dans un langage compréhensible par tous.

Enfin, les premiers programmes de 4CELLS ont été lancés à la rentrée 2016-2017. Coordonné par l'ULB (Biopark Formation), ce projet est axé sur l'utilisation de la cellule au profit de la santé humaine et permettra à plus de 800 personnes de se former entre 2016 et 2019. Il s'agit du plus important projet de formations attribué par le Gouvernement wallon dans le cadre du dernier appel à projet des pôles de compétitivité dédié au secteur de la santé.

7. DIFFUSION DES SAVOIRS

Fidèle à sa mission générale de service à la collectivité et à la société, l'Université ne réserve pas son enseignement et ses actions à sa communauté universitaire. Elle travaille également pour diffuser la recherche et la culture auprès du grand public, avec des événements d'envergure comme le Printemps des Sciences ou à travers des chaires. En 2016-2017, d'autres initiatives ont été lancées pour les élèves du secondaire et pour les jeunes chercheurs d'emploi avec une école de codage *MolenGeek*.

7.1 CARNETS D'IDENTITÉS

Comment vivons-nous un an après les attentats de Bruxelles ? Sous la coordination scientifique d'Andrea Rea, Doyen de la Faculté de Philosophie et Sciences sociales, et avec la collaboration du Service communication recherche, 24 chercheurs issus de cinq facultés de l'ULB ont, pendant une semaine, apporté leur éclairage sur cette question dans des *Carnets d'identités* du journal *Le Soir*. À partir de leur expertise scientifique, ils ont décodé la réalité et démonté les préjugés autour de cinq chapitres : *Face à nos peurs* ; *La voix des politiques* ; *Les musulmans pluriels* ; *Vivre-ensemble ou entre-soi ?* ; *Échos médiatiques*. Ce projet a reçu le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

7.2 PRINTEMPS DES SCIENCES

Du 20 au 26 mars 2017, le Printemps des Sciences a offert un festival d'activités scientifiques, entièrement gratuites et ouvertes à tous. Une *Exposition des Sciences* des étudiants de l'ULB et de Hautes écoles sur le thème *Tous connectés* était notamment présentée. Le Festival du Film scientifique de Bruxelles proposait des projections de documentaires scientifiques. La conférence inaugurale avait pour thème *Les réseaux scientifiques de la révolution quantique (1910-1937)*.

Parmi les activités, citons le Mapathon interuniversitaire permettant au public de participer à une opération de cartographie destinée à améliorer la couverture des données libres *OpenStreetMap* pour des régions touchées par des catastrophes, des épidémies, etc. afin de soutenir l'aide humanitaire dans ses besoins cartographiques. La finale universitaire du concours *Ma thèse en 180 secondes*, au cours de laquelle 18 jeunes doctorants expliquent au public leur sujet de recherche en trois minutes, peut également être épinglée.

7.3 CHAIRES

L'année académique 2016-2017 a été marquée par la création de deux nouvelles chaires.

Le titulaire de la Chaire Islam : histoire, cultures et sociétés, inaugurée le 27 octobre 2016, est Guillaume Dye, Docteur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (France) et membre du Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité (CIERL). Elle s'est ouverte avec la conférence *Enseigner sur l'Islam et le Coran à l'Université : enjeux méthodologiques et politiques*.

La Chaire Kurgan-van Hentenryk, du nom d'une historienne et économiste ayant assumé entre autres responsabilités à l'ULB la présidence de l'Institut d'Études européennes, du Centre d'Études canadiennes ainsi que le Décanat de la Faculté de Philosophie et Lettres, a été lancée officiellement le 8 mai 2017. S'inscrivant dans le cadre d'un séminaire international en histoire des entreprises, cette Chaire est consacrée à l'histoire des entreprises, dans le but d'analyser les origines, le développement et les conséquences de l'industrie scientifique et technologique apparue comme un phénomène mondial depuis les années 70'. Ses missions de recherche sont assumées conjointement par un coordinateur académique et un chercheur postdoctorant de la Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management, Kenneth Bertrams et Tomàs Fernandez-de Sevilla.

Pour ce qui est des autres chaires, Jean-Jacques Wunenburger, professeur émérite de philosophie, Doyen honoraire de la Faculté de Philosophie de l'Université Lyon-III (France) et ancien Directeur de l'Institut de recherches philosophiques de Lyon, était le titulaire de la Chaire Théodore Verhaegen 2016-2017. Les leçons, organisées par la Faculté de Philosophie et Sciences sociales avec le soutien du CIERL, portaient sur le thème *La Franc-maçonnerie et ses imaginaires*.

La Chaire coopération 2016-2017 a permis d'accueillir, à l'initiative de la Faculté de Lettres, Traduction et Communication, Maurice Amuri Mpala-Lutebele, de l'Université de Lubumbashi (République démocratique du Congo), pour des séances consacrées à la littérature du Congo-Kinshasa. Un colloque *Le passé colonial belge au prisme des productions littéraires et artistiques contemporaines (2000-2015)* était organisé dans le même cadre.

La Chaire Remacle 2016-2017 était confiée à Gilles Dorronsoro, Professeur de science politique à Paris 1 Panthéon-Sorbonne (France). La leçon publique s'intitulait *Comment perdre une guerre ? Le cas de l'Otan en Afghanistan*. Les autres leçons dispensées relevaient de la thématique générale *Social dynamics of civil wars*.

La Chaire FGTB (Fédération générale du travail de Belgique) était confiée à Maude Simonet, chargée de recherche en sociologie au CNRS. *Formes et enjeux contemporains du travail gratuit* était le titre de la leçon inaugurale.

Le thème de la Chaire Perelman 2016-2017 était *Whose lives matter ? Equality and non-violence, between ethics and politics*. Judith P. Butler, philosophe américaine et professeure à l'*University of California Berkeley*, en était la titulaire.

Le Musée de la deuxième Guerre mondiale à Gdansk (Pologne) a ouvert ses portes au public le 23 mars 2017 suite à une importante controverse. Son Directeur, Pawel Machcewicz, historien et professeur à l'Institut d'études politiques de l'Académie polonaise des sciences, a été le titulaire 2016-2017 de la Chaire internationale d'Histoire de la deuxième Guerre mondiale.

La Chaire internationale Emile Bernheim 2016-2017 s'articulait autour du thème *Magritte et le surréalisme*. Organisée en partenariat avec la Fondation Émile Bernheim, les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique et la Faculté de Philosophie et Sciences sociales, elle était construite autour de quatre modules de formation. Didier Ottinger, Directeur adjoint du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou – Musée national d'art moderne (France), en était l'invité.

7.4 INITIATIVES POUR LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE

Depuis la rentrée 2016-2017, InforSciences, le département de diffusion des sciences de la Faculté des Sciences, organise un nouveau programme innovant d'éducation aux sciences et à la citoyenneté, à l'intention des classes de cinquième et sixième primaires et de première et de deuxième secondaires de la Région bruxelloise. L'objectif était de faciliter l'acquisition des connaissances et des compétences par les élèves en explorant, de manière concrète, le fonctionnement de nos sociétés et le rôle des sciences dans l'évolution de celles-ci autour de trois thèmes : l'alimentation, les déchets et l'énergie. Un processus de recherche collaborative a amené les élèves à participer à la construction d'une plateforme web destinée au grand public, la *Plateforme DD*.

Le 23 février 2017, l'Université a accueilli plusieurs centaines d'élèves de dernière année de secondaire lors d'une demi-journée destinée à leur permettre de découvrir comment les matières sont enseignées à l'Université. La volonté de cet *Après-midi inédit* était de proposer aux futurs étudiants un aperçu exhaustif de l'offre de l'ULB et des méthodologies utilisées pendant les cours. Sur le thème *Liberté(s)*, les facultés ont proposé des ateliers originaux, illustrant comment un même sujet peut être abordé selon différents points de vue et méthodes.

7.5 CINQ ANS DU *BRUSSELS STUDIES INSTITUTE*

En 2016-2017, *Brussels Studies*, la revue scientifique pour les recherches sur Bruxelles, et le *Brussels Studies Institute* (BSI), la plateforme de recherche sur Bruxelles, ont respectivement fêté leurs 10 et cinq ans d'existence. Le 20 janvier 2017 a été choisi comme date pour marquer ces anniversaires à l'occasion d'un événement scientifique et festif célébrant la collaboration des deux institutions, devenues des actrices incontournables du paysage bruxellois de la connaissance.

Le *Brussels Studies Institute* est une structure permanente, émanant d'une convention de collaboration entre l'ULB, la VUB et l'Université Saint-Louis – Bruxelles. Il agit comme plateforme de contact et de coordination des recherches universitaires sur Bruxelles, avec un accent particulier sur les sciences humaines. Son objectif est de constituer progressivement un réseau interuniversitaire et interdisciplinaire offrant des services aux chercheurs, de servir d'interface avec les acteurs de la société bruxelloise et de contribuer au partage du savoir sur cette zone tant avec les autorités publiques qu'avec la société civile.

En 2016-2017 par ailleurs, le BSI, *Brussels Studies* et la *Brussels Academy* ont coorganisé la cinquième Nuit du savoir, sur la thématique *Mix(c)ity*, pour comprendre la ville-région sous ses multiples aspects.

7.6 ÉCOLE DE CODAGE DE MOLENGEEK

Dans le cadre de l'année thématique *Bruxelles capital(e) étudiant(e)*, l'Université a participé à un programme de formation développé en partenariat avec Bruxelles Formation, Google et Samsung : la *Coding school* de MolenGeek. Cette école de codage a pour ambition de former les jeunes aux nouveaux métiers du numérique et en particulier au développement web et mobile. Son programme permet d'acquérir les compétences fondamentales afin de pouvoir exercer une fonction de développeur web / mobile dans une entreprise et de produire des pages web dynamiques à partir de bases de données externes. La formation offre également la possibilité de continuer l'apprentissage des nouveaux métiers du numérique dans d'autres domaines d'expertise ou bien de commencer un projet entrepreneurial.

7.7 BRUXELLES EN RECHERCHES

Le Laboratoire de recherche interdisciplinaire en études urbaines (LIEU), la Maison des sciences humaines de l'ULB et le *Brussels Studies Institute* se sont associés pour organiser deux journées *Bruxelles en recherches* dans le cadre de l'année thématique *Bruxelles capital(e) étudiant(e)*. Ces journées interdisciplinaires de la recherche et de l'enseignement sont conçues pour favoriser les échanges entre les chercheurs, pour mieux faire connaître les travaux réalisés à l'ULB dans tous les domaines et pour les partager avec les étudiants, les acteurs bruxellois et tous ceux qui s'intéressent à la Capitale.

INTERNATIONAL



*Si l'internationalisation est un objectif majeur de l'Université depuis plusieurs années, l'arrivée du Recteur Yvon Englert a marqué d'une nouvelle coloration les activités de l'institution en la matière. L'instauration d'un **vice-rectorat consacré aux relations internationales et à la coopération** – confié à Marie-Soleil Frère – a mis sur le devant de la scène cette préoccupation sociale. Après la création, en 2015-2016, de l'asbl ULB-Coopération, l'Université a désormais choisi d'institutionnaliser son implication en faveur des pays du Sud, notamment en **République démocratique du Congo**. Prix, chaires, bourses et journées thématiques sont quelques initiatives menées pour développer les actions de coopération de l'institution. Cette dernière n'en oublie pas pour autant ses **partenaires privilégiés** ni ceux du **G3** et continue, au travers de missions et de visites à travers le monde, à cultiver son réseau.*

1. POLITIQUE INTERNATIONALE

Par des partenariats spécifiques reposant sur des projets partagés et activités communes à plusieurs institutions, l'ULB entend être une actrice reconnue sur la scène des universités à l'étranger. En 2016-2017, elle a entre autres développé ses atouts en faveur de pays africains. Les thématiques liées à la santé et au développement urbain notamment méritent toute son attention. Parallèlement, l'Université a noué de nouvelles collaborations avec d'autres coins du globe sans oublier son attachement institutionnel au G3 (Genève, Montréal et Bruxelles).

1.1 LIEN HISTORIQUE AVEC L'UNIVERSITÉ DE LUBUMBASHI

Le Recteur de l'Université de Lubumbashi (UNILU) a été accueilli à l'ULB le 23 septembre 2016. L'UNILU, fondée notamment grâce au parrainage de l'ULB, demeure l'un de ses partenaires principaux en Afrique. Les collaborations existantes ou envisagées lors de la rencontre concernent 10 facultés. Des représentants de l'Université, dont Yvon Englert, étaient par ailleurs présents à Lubumbashi pour célébrer les 60 ans de l'UNILU, du 26 février au 3 mars 2017. Il s'agissait de sa première mission internationale à l'initiative de l'ULB, un choix symboliquement important. À cette occasion, l'appui de l'ULB à la mise en place, à l'UNILU, d'une Faculté d'Architecture ainsi que la création d'un master en droit commercial de l'OHADA – l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires – ont notamment été discutés.

1.2 PROJETS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Grâce au soutien financier de l'Union européenne et de la coopération belge, un projet d'appui intégré au système de santé sera déployé, avec le support des autorités locales, dans la province du Nord-Kivu. Développé par ULB-Coopération et Erasme Coopération en collaboration avec les autorités locales, le projet s'ancre dans le système de santé existant et agira, durant cinq ans, sur des éléments clés permettant de proposer à la population une offre de soins de meilleure qualité, cohérente et rationnelle. L'implication de l'ULB et de l'Hôpital Erasme permettra de mener des travaux de formation, de recherche et de diffusion de bonnes pratiques. L'accent sera également mis sur la formation continue du personnel avec la création d'un centre provincial.

Au mois de février 2017, le Centre de recherche en architecture, territoire et urbanisme (CRATU) a été inauguré à Kinshasa. Financé par l'ARES, sa coordination revient à l'UCL. Le but du centre est de permettre aux enseignants-doctorants des institutions partenaires locales d'animer une recherche opérationnelle et de rassembler des données ainsi que du matériel concernant le développement urbain à Kinshasa. Le CRATU fonctionnera également comme un bureau d'étude et répondra à des appels nationaux et internationaux. Respectivement depuis 2010 et 2014, les membres de la Faculté d'Architecture de l'ULB organisent, deux fois par an, des formations professionnelles et doctorales intensives en République démocratique du Congo. Ils s'impliquent dans le CRATU en finançant trois thèses liées à ces thématiques et en les associant à la formation doctorale de l'ARES.

1.3 CONTRIBUTION À LA CRÉATION DE LA DEUXIEME UNIVERSITÉ DE DAKAR

Le Sénégal a, avec le soutien de la Banque mondiale, décidé de créer une deuxième université publique dans la région de Dakar. L'ULB a été associée à ce chantier dès ses premiers pas. L'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2017-2018 et accueillir 30.000 étudiants, répondant ainsi à la très forte demande d'accès à l'enseignement supérieur dans le pays. Le souhait est d'apporter des innovations majeures au niveau de la gestion, des formations et de la recherche afin d'imposer cette université comme un pôle d'excellence

régional. Dans ce cadre, un comité scientifique international présidé par le Doudou Ba, Président de l'Académie nationale des sciences et techniques du Sénégal, a été mis en place. Serge Jaumain, ancien Vice-Recteur aux relations internationales de l'ULB, y participe. Par ailleurs, des membres de la Faculté d'Architecture accompagnent la mise en place de la nouvelle unité de formation et de recherche d'architecture.

1.4 LANCEMENT DE LA CHAIRE BELGIQUE-BRÉSIL

Les relations scientifiques entre l'ULB et le Brésil sont nombreuses, impliquant 25 universités partenaires, 60 collaborations scientifiques et 23 chercheurs visiteurs accueillis depuis 2013 ou encore 20 doctorants brésiliens inscrits à l'Université en 2016. Sur la base de cette fondation, la Chaire Belgique-Brésil a été lancée par l'ULB le 6 juillet 2017. Il s'agit d'une nouvelle plateforme dont l'objectif est de renforcer les relations scientifiques belgo-brésiliennes et de développer un véritable *hub* entre l'Europe et l'Amérique du sud. Son champ d'action privilégie des domaines d'excellence partagée. En termes d'initiatives concrètes, l'impulsion de projets innovants, des rencontres entre chercheurs de rang international, la formation de jeunes talents ou encore l'organisation de séminaires et colloques conjoints sont au programme. La Chaire constitue également un vecteur de rapprochement entre les universités et le monde de l'entreprise.

1.5 PREMIÈRE ÉCOLE DOCTORALE CONJOINTE AVEC L'UNIVERSIDADE DE SÃO PAULO

Du 10 au 12 avril 2017, l'Institut des études avancées de l'*Universidade de São Paulo* (USP) a accueilli la première école doctorale conjointe ULB-USP. Sous le titre *Les crises : une perspective multidisciplinaire*, une dizaine de doctorants de l'ULB ont été invités à réfléchir avec leurs homologues de l'USP aux significations, à l'impact et aux modes d'étude des crises dans leurs disciplines respectives. Ce projet a été conçu de manière à réunir des doctorants de différents horizons disciplinaires et à laisser une très large place à la discussion. La rencontre a permis de créer de multiples liens entre jeunes chercheurs belges et brésiliens. À son terme, il a été décidé de publier les meilleurs textes dans la collection de l'Institut des études avancées de l'USP et également d'organiser la deuxième édition de cette école doctorale à l'ULB en 2019.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du partenariat privilégié liant les deux institutions.

1.6 ENGAGEMENT DANS L'EUROPEAN MANAGEMENT UNIVERSITY AU VIETNAM

Depuis 1995, la Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management mène des activités de formation continue au Vietnam, en partenariat avec deux universités locales – *Open University* et *National Economic University*. Suite à un récent changement du cadre législatif vietnamien, le Conseil d'administration de l'Université, en date du 18 avril 2017 et suivant la recommandation du Conseil académique, a approuvé le principe de la participation de l'ULB à un projet d'*European management university* (EMU), une université européen-vietnamienne. Les acteurs impliqués sont le Centre franco-vietnamien de gestion, la Chambre de commerce de Paris Ile-de-France, l'Université Paris-Dauphine et l'IAE Paris Sorbonne Business School ainsi que l'Union européenne et l'*European Foundation for management development*.

1.7 PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ AVEC L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Les 27 et 28 octobre 2016, une délégation de l'ULB a rendu visite à l'Université de Lausanne, dernier partenaire privilégié en date de l'institution et ce depuis janvier 2016. La délégation était composée d'une dizaine de professeurs et de chercheurs issus de sept facultés et d'autant de membres du personnel administratif issus de cinq départements de l'administration, dont le Directeur général. Les

deux institutions poursuivent, sous des formes variées, des collaborations de recherche et d'enseignement dans des domaines aussi divers que la santé publique, les sciences des religions, l'environnement et les géosciences, les cultures visuelles et littéraires, les sciences infirmières ou encore l'histoire de l'architecture. Les administrations partagent leurs bonnes pratiques en matière de campus durable, de stockage de données de recherche, de dépôt institutionnel, de financement de la recherche, d'internationalisation, etc. En outre, un fonds commun d'un montant annuel de 30.000 euros est destiné à financer le lancement de projets bilatéraux par le biais de crédits d'impulsion de deux ans, dans tous les domaines.

1.8 ACTIVITÉS DANS LE CADRE DU G3

Le colloque *Trajectoires migratoires et santé autour de la naissance*, qui s'est tenu les 2 et 3 février 2017 à Saint-Gilles, rassemblait des équipes de recherche des trois universités formant le G3 : l'ULB, l'Université de Montréal et l'Université de Genève. Il avait pour but d'échanger sur les thématiques des liens entre les trajectoires migratoires et la santé au cours de la période cruciale de la grossesse et de la naissance au travers des dimensions sociales, sanitaires, culturelles, économiques, politiques ou encore juridiques, dont il importe de comprendre les interrelations.

Par ailleurs, l'ULB a accueilli, le 8 mars 2017, la réunion annuelle du G3. La présentation des projets financés par le fonds commun s'est inspirée du concours *Ma thèse en 180 secondes. G3 minutes pour vous parler de mon projet* a donné l'occasion aux promoteurs de communiquer leur enthousiasme et de démontrer le dynamisme et la richesse des contacts scientifiques établis entre des équipes belges, suisses et québécoises. Le Comité de direction du G3 a ensuite discuté de l'avenir des appels à projets, dont le format devrait être modifié.

2. MISSIONS À L'ÉTRANGER

L'Université bâtit aussi sa politique internationale par le biais de missions à l'étranger. L'enjeu de telles initiatives vise à contribuer au développement global de ses activités d'enseignement et de recherche mais aussi à faire rayonner ses valeurs et engagements dans d'autres régions du monde. Quatre axes peuvent être retenus pour cette année académique 2016-2017.

2.1 PREMIÈRE MISSION CONJOINTE ULB-VUB EN CHINE

La VUB et l'ULB souhaitent joindre leurs forces afin de valoriser à l'étranger l'image de Bruxelles comme lieu d'excellence scientifique, ville étudiante et multiculturelle et métropole stratégique avec la présence des institutions européennes. Dans cette logique, leurs Recteurs se sont rendus en Chine du 8 au 14 avril 2017. Cette première mission conjointe constituait une opportunité pour les deux universités d'approfondir et d'explorer les partenariats dans le secteur de la recherche et de l'enseignement. De nombreux établissements ont été visités. Plusieurs conventions bilatérales ont été renouvelées et une convention tripartite a été signée avec la *Communication University of China* à Pékin. La Chine constitue depuis plusieurs années une des priorités dans le développement des relations internationales des deux institutions. Leur nombre d'étudiants *in* et *out* associés à des programmes d'échanges s'élève à un peu plus de 200 par an. L'ULB et la VUB totalisent 160 accords avec 66 partenaires en Chine et comptent 57 doctorants en cotuelles avec une institution chinoise.

2.2 MISSION INSTITUTIONNELLE À CUBA ET EN COLOMBIE

En novembre 2016, une délégation de l'ULB a effectué une mission institutionnelle à Cuba et en Colombie. À Cuba, la mission revêtait un caractère exploratoire. Plusieurs institutions ont été visitées, dont l'*Universidad de La Habana*. En Colombie, l'objectif était de consolider les relations avec les principaux partenaires – *Universidad de Los Andes, Universidad Externado, Universidad del Rosario* et *Universidad Nacional* – et de renforcer les collaborations en matière de recherche. La délégation a également visité COLFUTURO, une agence nationale privée qui délivre des prêts, et représenté l'ULB au Salon européen des troisièmes cycles, à Bogotá.

2.3 PARTICIPATION À LA VISITE D'ÉTAT AU JAPON

Une délégation de l'ULB emmenée par son Recteur a participé à la visite d'État au Japon du 9 au 15 octobre 2016. À cette occasion, les autorités des universités de Waseda, Keio, Tokyo, Kobe, Shizuoka et Osaka ainsi que de la *Tokyo Women's Medical University* ont été rencontrées, tout comme des représentants des principaux organismes japonais de financement de la recherche et de la mobilité, le *Japan Student Service Organization* et le *Japan Society for the Promotion of Science*. Pour l'ULB, cette mission a débouché sur la signature de sept accords de partenariat – avec les universités de Waseda, de Tohoku, de Shizuoka et de Kyoto –, portant à 23 le nombre d'accords existant avec 14 universités japonaises.

2.4 IMPLICATION LORS DE LA MISSION ROYALE EN CORÉE DU SUD

Sous la présidence de la Princesse Astrid et en présence du Ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt, une délégation belge s'est rendu en Corée du Sud du 10 au 17 juin 2017 pour effectuer une mission économique. L'ULB, qui compte déjà huit accords de collaboration avec cinq universités locales, y était représentée par la Vice-Doyenne de l'École polytechnique de Bruxelles.

3. PROMOTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

La politique internationale de l'ULB se décline également par des actions de sensibilisation et l'offre de services pour l'ensemble de la communauté universitaire comme la mise en œuvre d'instruments de financement favorisant l'internationalisation de l'Université.

3.1 PREMIER ANNIVERSAIRE DE L'INSTITUT CONFUCIUS DE L'ULB

Le 8 mai 2017, l'Université a célébré, en présence d'une délégation de son partenaire dans le projet, l'*East China Normal University*, le premier anniversaire de la création de l'Institut Confucius de l'ULB. Après seulement un an de fonctionnement, de nombreuses réalisations sont déjà observables. Les cours de chinois – de niveaux débutant et intermédiaire et gratuits pour les membres de la communauté universitaire – attirent un public croissant. Des activités culturelles ont été organisées autour du cinéma et de la musique chinoises ainsi que de la pratique du taiji. Au plan scientifique, un colloque international tenu à l'automne 2016 a jeté un regard académique pluridisciplinaire sur les relations entre l'Union européenne et la Chine. Pour l'avenir, sont prévues une intensification des cours de langue, l'organisation de midis littéraires ou encore une grande exposition internationale d'art contemporain *Dialogue avec l'empereur Qin*.

3.2 DIXIÈME JOURNÉE DE LA COOPÉRATION À L'ULB

La 10^e Journée de la Coopération s'est tenue sur le campus du Solbosch le 14 mars 2017. Elle visait, comme toujours, à sensibiliser la communauté universitaire aux activités d'éducation au développement, grâce à une séance d'information sur les métiers de la coopération, des stands d'information sur les stages dans les pays en développement et leurs financements ainsi que des jeux d'éducation au développement animés par ULB-Coopération.

Suite au succès de l'opération 11.11.11 menée en 2015, qui avait notamment permis de financer un projet de développement durable agro-forestier au Burkina Faso, l'ONG de l'ULB, ULB-Coopération, a lancé une nouvelle action de récolte de fonds auprès de la communauté universitaire en 2016. L'opération 11.11.11 est la plus vaste action de récolte de fonds pluraliste organisée en Belgique en faveur de la solidarité internationale.

3.3 NOUVELLE JOURNÉE DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Au terme de ses études, plus d'un étudiant de l'ULB sur cinq aura effectué un séjour de mobilité à l'étranger. Afin d'améliorer encore cette situation, l'Université a décidé de sensibiliser l'ensemble de ses étudiants à l'importance de ces séjours, à la diversité des destinations possibles mais aussi à la nécessité de préparer à l'avance un tel voyage en organisant, le 5 octobre 2016, sa première Journée de la mobilité internationale. Sous le slogan *Étudier sans frontières*, de multiples activités étaient proposées, dont un salon d'information par région géographique, en présence d'étudiants venus des universités partenaires de l'ULB. Le Service mobilité étudiante fournissait les précisions pratiques sur les démarches à entreprendre pour réussir sa mobilité.

3.4 SUBVENTIONS INTERNES POUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Les demandes de crédits de mobilité des étudiants, doctorants, chercheurs et professeurs de l'ULB sont examinées par la Commission de classement des crédits internationaux, qui traite également les requêtes visant à assurer l'accueil de postdoctorants et de professeurs d'autres institutions. Ainsi, sur la base des recommandations de cette instance, le Conseil académique d'avril 2017 a retenu 11 dossiers pour l'accueil de professeurs étrangers. Ces chaires, dont le montant varie entre 1.300 et 4.000 euros, permettent d'inviter des personnalités scientifiques confirmées à des fins de collaboration en matière d'enseignement ou de recherche. Le Conseil a également attribué la Chaire coopération 2017-2018 à Sayadi Abderrazak, de l'Université de la Manouba (Tunisie).

Un autre subside de la Commission de classement des crédits internationaux de 2.500 euros maximum vise à apporter une aide financière – frais de voyage et de séjour – à des groupes d'étudiants participants à des compétitions internationales dans le cadre de leur formation.

Parallèlement, grâce au Fonds Jacques Lewin-Inès Henriques de Castro et au Fonds des bourses de l'ULB, la Commission de classement des crédits internationaux a accordé, pour 2016-2017, 21 bourses de doctorat pour un montant total de 245.752 euros. Quatorze concernent des reconductions. Parmi les sept nouvelles bourses, une correspond au Prix de la coopération décerné à la CODEPO (Cellule de coopération) de l'École polytechnique de Bruxelles. Les bénéficiaires sont des chercheurs de pays en développement qui peuvent ainsi réaliser leurs recherches doctorales six mois par an à l'ULB en codirection ou cotutelle avec leur université d'origine.

3.5 BOURSES DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT DE L'ARES

Six projets de l'ULB ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets de formation et de recherche 2017-2021 de la Commission de la coopération au développement de l'ARES : deux au Vietnam, deux au Burkina Faso, un au Maroc et un au Bénin. Quatre sont portés par des professeurs du Pôle Santé et deux autres par des enseignants de la Faculté des Sciences. Les budgets de chacun s'élèvent à près de 500.000 euros et permettront, entre autres, la réalisation de 16 thèses de doctorat.

Par ailleurs, 32 bourses de voyage ont été attribuées par l'ARES-CDD à des étudiants de l'ULB pour 2016-2017. Elles financent le billet d'avion et parfois les frais de subsistance de ceux qui souhaitent partir dans un pays en développement pour réaliser leur travail de fin d'études ou un stage. L'objectif est de sensibiliser les étudiants à la problématique du développement pour en faire des citoyens responsables et ouverts sur le monde.

3.6 OUVERTURE EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS NON EUROPÉENS

L'ULB accueille de nombreux étudiants non européens (plus de 2.300 en 2016-2017). D'après la législation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les institutions universitaires sont autorisées à réclamer des droits d'inscription majorés aux étudiants ressortissant d'un État tiers à l'Union européenne et non assimilés européens. Deux exceptions étaient prévues : les étudiants provenant d'un pays appartenant à la liste des *least developed countries* des Nations unies et ceux relevant des *pays en voie de développement*. Les premiers s'acquittent d'un montant équivalent à celui dû par les étudiants belges et européens et les seconds bénéficient d'un tarif intermédiaire.

En 2016-2017, le Gouvernement a souhaité supprimer l'exception visant les ressortissants des pays en voie de développement, provoquant une mobilisation des étudiants dans plusieurs universités de la Fédération. La suggestion d'Yvon Englert pour corriger des anomalies discriminatoires dans la nouvelle procédure a permis de conclure un accord au niveau de l'ARES pour les quatre prochaines années académiques. Principalement, la liste des 48 *least developed countries* a été complétée par 11 pays supplémentaires, non couverts aujourd'hui bien que classés dans les dernières positions de la liste basée sur l'indice de développement humain : Côte d'Ivoire, Zimbabwe, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Cameroun, Nigéria, Syrie, Swaziland, Pakistan, Kenya, Ghana, République du Congo. Cet indicateur prend en compte le développement socio-économique, la santé et l'éducation. Tous les étudiants concernés ne paieront donc pas de droits majorés. Le manque à gagner de cette mesure sera supporté à parts égales par le Service social étudiants et le budget de l'institution.

L'ULB est l'université la plus internationale de la Communauté française. Elle entend bien poursuivre, malgré la charge impliquée, sa politique d'internationalisation en plein expansion.

VIE ÉTUDIANTE



*Ce ne sont pas moins de **26.809 étudiants** qui fréquentent les campus de l'ULB. Il serait tout à fait réducteur de cantonner leur présence aux salles de cours. Chaque jour, que ce soit par le biais d'un **cercle**, d'une association ou d'une faculté, ils participent à la **vie des campus** en y multipliant les activités, qu'elles soient **festives, culturelles** ou **engagées**. Leur esprit d'initiative dans l'organisation du **Relais pour la Vie BXL-ULB**, sacré meilleur événement étudiant au monde par l'American Cancer Society, ou des **10 km de l'ULB** est récompensé chaque année par une large mobilisation de la communauté universitaire et de personnes extérieures. Ils sont aussi les bénéficiaires de nombreux **prix**, véritable reconnaissance de leurs efforts et preuve de leur dynamisme.*

1. RELAIS POUR LA VIE ET 10 KILOMÈTRES DE L'ULB

En 2016-2017, le Relais pour la Vie BXL-ULB, nominé dans la catégorie *Student Event*, a reçu la distinction de meilleur événement étudiant au monde de l'*American Cancer Society* lors des *Global spirit of relay Awards*, qui souligne le travail des volontaires sur les Relais pour la Vie à travers le monde.

L'ULB co-organise cet événement depuis 2015. Festif, ouvert à tous les âges, il est axé autour de la solidarité et de la collecte de fonds en faveur de la Fondation contre le cancer. Pendant 24 heures, les membres du personnel ainsi que les étudiants se mobilisent afin de célébrer et de mettre à l'honneur des personnes qui ont vaincu ou se battent contre le cancer. Un hommage est également rendu aux personnes emportées par cette maladie. Des équipes parrainées ou sponsorisées se relayent pour marcher pendant toute la durée de l'événement. Les bénéfices récoltés sont versés à la Fondation contre le cancer. Sur le campus du Solbosch, un village scientifique pour sensibiliser à la recherche dans les domaines de la santé et de l'oncologie côtoie les stands des participants.

Lors de la deuxième édition du Relais, les 15 et 16 octobre 2016, 52 équipes ainsi que les volontaires présents dans les stands ont récolté près de 90.000 euros.

Dans le même esprit, la désormais traditionnelle course des 10 km de l'ULB, à l'origine une initiative d'étudiants du Cercle des Sciences et de l'asbl École de Sports de l'ULB, a été organisée le 23 avril 2017. Les recettes reviennent à des projets de recherche en Faculté des Sciences. Avec 3.650 participants, le succès ne se dément pas puisque c'est près de 500 personnes supplémentaires qui ont couru par rapport à l'édition 2016.

2. VIE ASSOCIATIVE

L'Université d'automne est une semaine culturelle, organisée par les cercles de l'ULB à l'initiative du Bureau des étudiants administrateurs, qui a vocation à valoriser l'engagement étudiant et citoyen. Le thème retenu en 2016-2017 était *Demain*. Au travers de nombreuses activités, les étudiants étaient invités à réfléchir, débattre et imaginer ce dont demain sera ou pourrait être fait.

En collaboration avec l'Institut du même nom et afin de célébrer l'anniversaire des 30 ans du décès de l'intéressé, une *Semaine Marcel Liebman à l'ULB* a été organisée par le Cercle du Libre examen en février 2017. Cette initiative, comprenant spectacles, débats et tables rondes, était soutenue par la Faculté de Philosophie et Sciences sociales et l'Union des progressistes juifs de Belgique.

Le projet *We-Search* est une initiative étudiante visant à favoriser et à valoriser la recherche multidisciplinaire par et pour les étudiants de l'Université. Son but est d'offrir une plateforme d'encouragement à la réalisation et à la publication d'articles scientifiques. En proposant un format d'événement mêlant présentations, tables de discussion et buffet convivial, *We-Search* ambitionne de proposer une manière interactive de mettre en débat la recherche scientifique produite par les étudiants. En 2016-2017, le thème choisi était la pratique du libre examen, notamment à l'ULB.

Depuis deux ans, l'asbl Modus Vivendi collabore avec l'Association des cercles étudiants et les Autorités de l'ULB à la mise en place d'un projet de réduction des risques liés à la surconsommation d'alcool. Dans ce cadre, la campagne *Ça m'saoule*, mise en place par et pour les étudiants, a été lancée au cours de l'année académique 2016-2017. Son objectif est de rendre visibles les services mis en place à la salle Jefke du campus de la Plaine et lors d'événements estudiantins : eau gratuite,

préservatifs, softs moins chers que la bière, etc. Des conseils pour bien gérer sa consommation d'alcool sont également dispensés.

Le Festival Théâtre Ouvert de Bruxelles du Cercle OPAC met chaque année en avant la production théâtrale et scénique étudiante, en organisant également des soirées thématiques gratuites. Il a fêté ses 10 ans en 2016.

À l'initiative de sept étudiants de la Faculté d'Architecture, une exposition Recto / Verso a été présentée à l'Espace Architecture sis place Flagey du 17 au 31 mars 2017. Plus d'une centaine d'œuvres de plus de 80 étudiants en architecture – dessin, peinture, photographie, sculpture, film, collage, illustration, poésie, design, etc. – y apparaissaient.

En juillet 2017, quatre jeunes nageurs, dont deux sont étudiants de l'ULB, ont traversé la Manche à la nage, en relais, au profit de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés *Refugees Welcome*. L'objectif est d'offrir des fournitures scolaires pour enfants et adultes, de payer la traduction de certains documents ou de réaliser des tests ADN nécessaires pour certaines démarches administratives.

3. COMMISSION CULTURELLE

La Commission culturelle a octroyé, outre ses subsides récurrents, environ 11.000 euros de financements en 2016-2017. Une vingtaine d'initiatives ont ainsi été soutenues : *6h cuistax*, *Université Livre*, Festival de théâtre universitaire *Inédits* ou encore le Festival du Film scientifique de Bruxelles. Ces événements sont portés aussi bien par des cercles étudiants, le Bureau des étudiants administrateurs, des membres du personnel que par des asbl. Le Cercle de Médecine, qui fêtait ses 125 ans d'existence, a également bénéficié d'une aide pour l'exposition organisée dans ce cadre.

La Commission culturelle examine également les demandes d'enregistrement des cercles et associations d'étudiants, pour lesquelles elle remet un avis au Conseil d'administration. En 2016-2017, ce dernier a ainsi approuvé deux nouveaux enregistrements.

- 1) Cercle des citoyens progressistes indépendants
- 2) Cercle des étudiants mésopotamiens

4. PRIX ET RÉCOMPENSES

Si les chercheurs de l'Université sont régulièrement distingués par leurs pairs, les étudiants décrochent également, chaque année, des récompenses nationales et internationales dans des domaines variés, couronnant des travaux d'études ou des projets innovants.

- 1) L'ONG Ingénieurs Sans Frontières a décerné son Prix à Alexandre Donner (École polytechnique de Bruxelles) pour son mémoire de fin d'études sur le séchage solaire *Characterization of the drying kinetics of pineapple slices and improvement of a drying process in Uganda* réalisé en partenariat avec l'ONG *The Refugee Next Door*. Cette dernière a fait appel à l'expertise de la Cellule de coopération au développement de l'École polytechnique de Bruxelles pour développer une coopérative agricole permettant la vente d'ananas séchés bio équitable en Belgique via trois partenaires : Menssana, Interbio et Biofresh.

- 2) L'équipe de l'ULB – composée d'Antoine Cuvelier, Alexandre Duriau, Lola Mullequin et Ludovic Panepinto – a remporté la neuvième édition du concours international *Procès simulé en droit de l'Union européenne*. Les plaidoiries se déroulaient devant un jury composé de magistrats, référendaires à la Cour de justice de l'Union européenne, avocats, etc. et présidé par Marianne Dony (Institut d'Études européennes de l'ULB). Le cas examiné concernait le retrait par un État d'une subvention accordée à une association afin d'organiser une formation civique aux étrangers bénéficiaires d'une protection internationale dans cet État, en raison de la violation du principe de neutralité, inhérent à l'identité constitutionnelle de cet État, suite au port de signes religieux par des stagiaires suivant la formation civique. Alexandre Duriau a également remporté le Prix Triplet, récompensant le meilleur plaideur du Concours.
- 3) À l'occasion de la remise des *Higher education & research Awards for future generations* (HERA) 2017, récompensant les travaux de fin d'études (mémoire ou thèse) d'étudiants intégrant une approche transversale propre au développement soutenable, Brooke Aksnes (École de Santé publique) a reçu le Prix de la catégorie *Sustainable health* pour son travail *Community perspectives : qualitative analysis of factorings impacting community-directed treatment with ivermectin (CDTI) success in rural south-west Cameroon*. Le prix *Finance* a été décerné à Fanny Larjathe (IGEAT) pour *Le mouvement de désinvestissement des énergies fossiles. Fondements, cadrage et résonance*. Par ailleurs, Philippine de Radiguès (Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management) a été nommée pour le Prix *Sustainable Food* et Lionel Delchambre (École polytechnique de Bruxelles) pour le Prix *Sustainable architecture*.
- 4) Manon Locht (Faculté de Lettres, Traduction et Communication) a remporté le premier Prix du volet belge du *Chinese Bridge*, une épreuve dont le but est d'évaluer la compétence en langue chinoise d'étudiants de tous pays. En outre, elle a ainsi représenté la Belgique lors de la compétition internationale.
- 5) Une équipe de l'ULB a remporté le deuxième Prix du concours Ecotrophelia, une compétition ouverte à toutes les équipes d'étudiants belges de l'enseignement supérieur voulant présenter leur prototype d'un produit alimentaire éco-innovant avec un potentiel commercial important. Le produit présenté était la Cha'pluchure, une chapelure à base de pulpe et de peaux de fruits bio et bien nettoyés.
- 6) Le Prix du mémoire décerné par l'Observatoire des politiques culturelles est revenu à François Barthélemy (Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management) pour son travail intitulé *Le financement participatif peut-il contribuer au développement et à la diversité des expressions culturelles ?*. Mathilde Florica (Faculté de Philosophie et Sciences sociales) a pour sa part reçu une mention spéciale pour *La création en solo dans le cirque contemporain : influence de la formation supérieure et des politiques culturelles sur les créations en Fédération Wallonie-Bruxelles*.
- 7) Aster Boeye (Faculté de Droit et de Criminologie) et Noël Dessard (Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management) ont décroché un stage de la Fondation Bernheim, qu'ils effectueront pendant 10 mois auprès du Ministère des Affaires étrangères et à la Représentation permanente de la Belgique auprès de l'Union européenne.

- 8) Quatre des cinq Prix de l'Université des Femmes, qui récompensent annuellement des mémoires sanctionnés par une institution d'enseignement supérieur belge francophone contribuant à enrichir les connaissances utiles aux femmes et aux rapports sociaux de sexe, quelle que soit la discipline, sont revenus en 2017 à des étudiantes de l'ULB. Eve Delvosal (Faculté de Droit et de Criminologie) – premier prix – pour *La paternité imposée : une problématique soluble en droit belge et au regard des thèses féministes ?*; Dorothee Van Avermaet (Faculté de Philosophie et Sciences sociales) et Elise Lonnet (Faculté de Lettres, Traduction et Communication) – troisième prix ex-aequo – respectivement pour *L'invisibilité du genre dans les pratiques pédagogiques des enseignant.e.s du secondaire supérieur* et *La communication des groupes féministes actuels et leurs liens avec la presse quotidienne belge francophone. Co-construction de la couverture médiatique du mouvement féministe*. Sarah Ezzidi (Faculté de Lettres, Traduction et Communication) a obtenu une mention spéciale pour *Mutilations féminines. La face cachée des mutilations génitales féminines : l'horreur d'une pratique à l'échelle mondiale*.
- 9) Le Prix de la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz pour la Communauté française a été décerné à Olivia Bramaud de Boucheron (Faculté de Droit et de Criminologie), pour son mémoire de fin d'études *La promotion de l'énergie durable : une étude comparée entre droit de l'Union européenne et droit de l'Organisation mondiale du commerce*.
- 10) Dans le cadre du concours de droit international Charles-Rousseau 2016, le Prix Henri-Rolin des meilleures communications écrites – premier prix – a été remporté par l'équipe de l'ULB, composée de Zoé Dubois, Nina Pineau, Madelyne Kaschten et Elisabeth de Dessus les Moustier. Les trois dernières citées ont remporté respectivement les Prix de quatrième, sixième et neuvième meilleurs plaideurs du concours.
- 11) Merve Samalp a remporté le Prix du public de l'édition 2016 du concours interuniversitaire en droit international humanitaire organisé par la Croix-Rouge de Belgique.
- 12) Trois étudiants ont reçu la Médaille de l'Université en 2016 : John-John Dohmen (Faculté des Sciences de la Motricité), capitaine de l'équipe nationale de hockey sur gazon, qui a également remporté le *Hockey star Award*, qui distingue le meilleur joueur du monde de la discipline ; Lola Acedo (Faculté de Lettres, Traduction et Communication), bénévole de Schola ULB, le dispositif de soutien scolaire à Bruxelles ; Thomas Csik (Faculté de Droit et de Criminologie), co-fondateur de l'asbl QUID, qui offre une assistance juridique gratuite aux étudiants et associations étudiantes de l'ULB.
- 13) La Médaille de l'Université a été attribuée à trois autres étudiants en 2017 : Virginie Valentin, blessée lors des attentats du 22 mars 2016 et qui a terminé avec succès ses études en Faculté de Philosophie et Sciences sociales ; Maxime Defour, doctorant en chimie des matériaux à la VUB, qui a traversé la Manche à la nage, en relais avec Maxime Ronsmans (Faculté de Droit et de Criminologie), Martin Discors (École polytechnique de Bruxelles) et Yegor Tarelkin (Faculté des Sciences), au profit de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés *Refugees Welcome*. Lola Damski (École polytechnique de Bruxelles) a également été récompensée. Elle est la co-fondatrice, avec Lola Wajskop, du projet *Yes She Can*, qui vise à promouvoir les études d'ingénieur civil auprès des filles et à sensibiliser la société sur l'importance de la diversité des genres dans les écoles d'ingénieurs.

SECTEUR HOSPITALIER



*Durant plus d'un an et demi, l'Université et l'Hôpital Erasme ont entrepris une réflexion sur la **gouvernance** de ce dernier, qui se devait de s'adapter à l'évolution du secteur hospitalier dans sa globalité. C'est dans ce contexte que **Nadine Lemaitre** a été nommée à la présidence du **Conseil d'administration** de l'Hôpital. Cette instance décisionnelle remplace l'ancien Conseil de gestion. Composée de membres internes et externes, elle travaille sur les enjeux stratégiques de l'établissement de soins, dont les **activités hospitalières** se sont évidemment poursuivies durant cette période de transition. Entre services pionniers et essais cliniques inédits, l'importance de l'Hôpital dans le **paysage des soins de santé** ne se dément pas.*

1. GOUVERNANCE DE L'HÔPITAL ERASME

La réforme des structures et de la gouvernance de l'Hôpital Erasme a été approuvée, en juin 2015, par le Conseil de gestion de ce dernier ainsi que par l'Assemblée plénière de l'ULB. Un poste de Directeur général a été créé, remplaçant le Collège directorial et mettant fin à la fonction de Directeur-gestionnaire. Johan Kips, entré en fonction en mars 2016, assure ainsi la gestion journalière de l'institution de soins. Le Médecin-directeur, Jean-Paul Van Vooren, s'occupe des questions liées à l'activité de soins.

La transformation du Conseil de gestion de l'Hôpital Erasme en un Conseil d'administration constituait par ailleurs l'un des axes de la réforme. Les statuts de l'Hôpital ont été amendés en conséquence par le Conseil d'administration de l'ULB. Le changement opéré vise à permettre un mode de gouvernance moins opérationnel et plus stratégique, tout en conservant un lien fort entre l'Université et l'Hôpital. Dans cette optique, l'ULB délègue désormais son contrôle de gestion à un Conseil d'administration professionnalisé. La Présidente de ce dernier, Nadine Lemaitre, statutairement extérieure à l'Hôpital, a été désignée par l'Université, sur proposition du Recteur. Elle offre une complémentarité, à la fois en termes de profil et de compétences, au Directeur général, devenu Administrateur délégué lors de cette modification de gouvernance.

Le Conseil d'administration de l'Hôpital compte neuf membres. Y siègent trois personnes indépendantes extérieures à l'Hôpital, nommées par l'ULB dans un but de professionnalisation. Le rapprochement avec la Faculté de Médecine est opéré grâce à la présence ex officio de son Doyen. Participe également l'Administrateur délégué, en charge de la gestion journalière de l'Hôpital. Une vision médicale est assurée par deux sièges, réservés au Président du Conseil médical ex officio et à un médecin issu de cette même instance. Un représentant du Conseil infirmier et paramédical est également prévu.

Le budget et les comptes annuels de l'Hôpital restent approuvés par l'ULB.

2. COMPTES 2016

Les comptes des Cliniques universitaires de Bruxelles – Hôpital Erasme –, approuvés par le Conseil d'administration de l'ULB, présentent en 2016 un résultat net positif de 4.169.061,99 euros.

Le résultat se décompose en un bénéfice d'exploitation avoisinant 6,3 millions d'euros, un résultat financier d'environ -6 millions d'euros et un résultat exceptionnel de 3,9 millions d'euros.

Les comptes révèlent une augmentation de 1 % des honoraires, qui s'explique par le fait que l'activité d'hospitalisation est en hausse de 2,6 % par rapport à 2015, tout comme l'activité ambulatoire (+1,6 %). La suppression des suppléments d'honoraires en biologie clinique et en anatomopathologie a toutefois eu un impact non négligeable, tout comme le transfert d'une partie des honoraires relatifs aux dialyses vers des conventions, dont celles de l'INAMI.

Pour le reste, le chiffre d'affaires est de 403 millions d'euros, dont 148,1 millions proviennent des honoraires et 155 millions du prix de la journée d'hospitalisation. La dépense d'exploitation principale concerne les rémunérations et les charges sociales, pour 240,4 millions d'euros. L'évolution du résultat courant des dernières années – hors résultats exceptionnels – est positive et démontre un redressement important, de -25,27 millions d'euros en 2007 à -0,28 million d'euros en 2016. Le déficit cumulé est ramené à -23,3 millions d'euros contre -27 millions d'euros en 2015.

3. INFRASTRUCTURES ET NEW ERASME

L'Université et l'Hôpital Erasme ont acheté les deux immeubles formant le bâtiment *Multipharma*, situé à proximité du campus Erasme. D'une superficie totale de 12.000 m², ils seront à court terme reconvertis en polyclinique de consultations et en plateforme logistique, accélérant ainsi de manière substantielle le plan de redéploiement du projet *New Erasme*. Les lieux, dont l'accessibilité est bonne, notamment en termes de stationnement, présentent toutes les caractéristiques requises pour améliorer la prise en charge ambulatoire des patients. De plus, l'optimisation logistique liée à cette acquisition permet d'éviter les phases transitoires du projet initial, ce qui génère un gain de temps et une économie financière considérables pour l'Hôpital Erasme et l'ULB.

Pour rappel, le projet *New Erasme* prévoit la construction d'une nouvelle extension de l'institution de soins au sud-ouest du campus. Elle côtoiera à terme l'Institut *New Bordet*, dont le chantier a démarré en avril 2014. L'Hôpital de jour et l'aile ouest du bâtiment actuel seront maintenus, offrant, au total, 40.000 m² de surfaces neuves d'hospitalisation et 25.000 m² d'espaces médicotecniques.

4. ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES

Grâce au développement de nouvelles pratiques thérapeutiques et à la formation de nombreux médecins belges et internationaux, l'Hôpital Erasme est notamment reconnu comme centre de référence pour les cas complexes de malformations, entre autres pédiatriques et néonataux, mais également pour la prise en charge de l'AVC aigu à l'échelle nationale. Quelques autres hauts faits sont par ailleurs cités ci-dessous pour l'année académique 2016-2017. Ils ne représentent néanmoins pas toutes les prouesses du réseau hospitalier de l'ULB ni de son hôpital universitaire en particulier.

4.1 PREMIER SERVICE DE NEURORADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE DE BELGIQUE

La neuroradiologie interventionnelle (NRI) est une spécialité s'adressant aux patients porteurs de pathologies des vaisseaux du cerveau, de la face et de la moelle épinière accessibles par la voie endovasculaire. Son développement considérable au niveau national et international a justifié la création d'un service autonome au sein de l'Hôpital Erasme, le premier en Belgique. Il a été inauguré le 1^{er} décembre 2016.

Plus de 1.100 interventions thérapeutiques et diagnostiques sont réalisées annuellement à l'Hôpital, ce qui représente l'une des activités de NRI les plus importantes en Europe. Les interventions sont réalisées à l'aide de microcathéters, évitant ainsi une chirurgie plus invasive. À la pointe de la technologie, le plateau technique comprend deux salles d'intervention de dernière génération, l'une biplan et l'autre monoplan, ce qui est également unique en Belgique. L'accent a été mis sur la compétence, le partage des expertises et la spécialisation de l'équipe mise en place par Boris Lubicz, composée de neuroradiologues et neurologues vasculaires et neuro-anesthésistes.

4.2 ESSAI CLINIQUE INÉDIT CONTRE L'INFECTION PAR LE VIH

Les équipes de Carine van Lint (Service de virologie moléculaire – Faculté des Sciences, Biopark) et Stéphane de Wit (Service des maladies infectieuses, CHU Saint-Pierre) se sont associées pour lancer une étude clinique inédite – une première mondiale –, visant à atteindre une rémission à long terme de l'infection par le VIH. S'appuyant sur plus de 20 ans de recherches fondamentales et une collaboration de longue date entre les deux équipes, cet essai rassemblait une quinzaine de patients.

4.3 CUREPATH

Dans le contexte actuel d'une évolution médicale extrêmement rapide, les institutions hospitalières développent des partenariats innovants. Ainsi, le Centre hospitalier interrégional Edith Cavell (CHIREC) et le CHU Tivoli ont inauguré, le 18 octobre 2016, *CurePath*, un Centre d'anatomie pathologique hospitalière adossé à l'Hôpital Erasme. Grâce au regroupement des volumes d'activité générés par le CHIREC et le CHU Tivoli et avec le soutien de l'expertise académique de l'Hôpital Erasme, l'objectif est d'offrir les meilleures prestations répondant à l'exercice d'une médecine hyperspécialisée. Bien adaptée à la pratique personnalisée, cette démarche doit permettre de traiter les patients selon la spécificité de leur pathologie.

L'équipe mise en place est actuellement composée de 31 personnes, dont 12 médecins.

4.4 TROIS ANS DU COCON DE L'HÔPITAL ERASME

Le 1^{er} mars 2014 s'ouvrait à l'Hôpital Erasme le premier gîte de naissance intra-hospitalier en Belgique géré en autonomie par une équipe de sages-femmes salariées et libérales. Il s'inscrit dans le cadre d'une réflexion concernant l'humanisation de la naissance et de la prise en charge des futurs parents et des nouveau-nés, avec une volonté de repenser la juste place de la médicalisation dans le suivi des grossesses à bas risque. Trois ans plus tard, 486 bébés sont nés au Cocon et, grâce à la collaboration de toute l'équipe obstétricale, pratiquement autant de bébés, destinés au départ au Cocon, ont vu le jour en salle de naissance traditionnelle. Ces chiffres témoignent d'une réelle demande des futurs parents.

5. FONDS ERASME POUR LA RECHERCHE MÉDICALE

Le Fonds Erasme, qui a fêté ses 35 ans en 2017, soutient la recherche et contribue à l'avancée de la médecine, dans les services de l'Hôpital Erasme. Il soutient prioritairement, par le biais de conventions de recherche, des groupes de cliniciens chercheurs dont les projets visent à transférer les résultats de la recherche fondamentale à la pratique clinique afin de faire bénéficier les patients des connaissances générées par la recherche en laboratoire. Des mandats de recherche sont également octroyés à de jeunes médecins en formation spécialisée ou juste après celle-ci.

Durant l'année 2016-2017, grâce au Fonds, plus de 100 chercheurs ont pu réaliser leur projet de recherche, dans des domaines variés : tumeurs cancéreuses, dysfonction cérébrale associée au sepsis, hydrocéphalie primaire, transplantation rénale et pulmonaire, mécanismes de résistance aux antibiotiques, psoriasis, diabète, AVC, uvéites, épilepsie, allergies ou encore les pathologies digestives. Cette diversité favorise la créativité au sein de l'Hôpital Erasme.

GESTION DE L'INSTITUTION



*Gérer une institution comme l'ULB est un véritable défi. **Yvon Englert**, arrivé au **Rectorat** en 2016-2017, se l'est lancé. Entouré par ses Vice-Recteurs et conseillers, il l'est également par le Président du Conseil d'administration et le Directeur général, qui eux-mêmes peuvent compter, d'une part, sur les administrateurs et, d'autre part, sur tous les collaborateurs de l'institution. Ensemble, ils s'attèlent à assurer le bon fonctionnement de l'Université, à garantir l'accomplissement des missions au profit des étudiants et de la société et à veiller au bien-être des 4.960 membres du personnel. Si la gestion se décline au quotidien en termes de plans de **recrutement** et de **promotion**, de **plannings** dans les domaines **immobilier** et **informatique**, de suivis de nature **budgétaire** et selon d'autres **indicateurs** ainsi que dans la mise en œuvre d'axes d'amélioration de l'**administration**, l'ULB s'est donnée l'ambition de disposer d'un **plan stratégique** pour l'ensemble de l'institution. Elle ne manque néanmoins pas dès à présent d'idées novatrices pour diverses problématiques comme l'**environnement**, la **mobilité** et la **culture**.*

1. NOUVELLE ÉQUIPE RECTORALE

Le 14 septembre 2016, Yvon Englert a pris la succession de Didier Viviers en qualité de Recteur. Il peut s'entourer d'un maximum de sept Vice-Recteurs.

- 1) Recherche et valorisation : Serge Schiffmann.
- 2) Enseignement, apprentissages et qualité : Nathalie Vaeck.
- 3) Relations internationales et coopération au développement : Marie-Soleil Frère.
- 4) Affaires étudiantes et sociales, services à la communauté universitaire et bruxelloise, en charge de la politique culturelle : Jean-Michel De Waele jusqu'au 26 juin 2017 et Alain Leveque à partir du 25 août 2017.
- 5) Politique académique et gestion des carrières, en charge de la politique de diversité et de genre : Laurent Licata.
- 6) Plan stratégique, relations institutionnelles et politique wallonne : Justine Lacroix jusqu'au 21 novembre 2016 et Kristin Bartik à partir du 19 décembre 2016.
- 7) Prospective et financement : Catherine Dehon du 1^{er} mars 2017 au 29 mai 2017 et Kim Oosterlinck à partir du 26 juin 2017.

Un adjoint pour les affaires culturelles, issu du corps étudiant, a également été nommé en la personne de Florian Ghislain.

Le Recteur est par ailleurs entouré de trois chargés de mission – pour les relations avec la VUB ; les hautes écoles ; les langues à l'Université – ainsi que d'une trentaine de conseillers : redéploiement de l'ULB à Charleroi, relations avec le monde économique, les hôpitaux, l'urbanisation, etc.

2. PRÉPARATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Revus en 2013, les Statuts organiques de l'Université prévoient que cette dernière se dote d'un plan stratégique. Il servira d'outil lui permettant de se projeter dans un scénario ambitieux et réaliste d'ici 2030 et de s'approprier son avenir. L'Assemblée plénière a décidé que son élaboration comprendrait trois phases principales : diagnostic sur la position actuelle de l'ULB ainsi que sur les grandes tendances de son environnement, définition d'axes stratégiques et enfin réflexion à mener en vue de définir une feuille de route identifiant des mesures de réforme. La démarche lancée en décembre 2016 repose sur plusieurs principes fondamentaux : la participation de l'ensemble des composantes de l'institution, l'ouverture sur l'extérieur, la prise en compte de la stratégie des autres universités, la rigueur intellectuelle et la cohérence, le libre examen et enfin la confiance dans l'avenir et dans l'institution. La réflexion ne pouvant pas se dérouler à huis clos, des acteurs de la société civile sont également consultés.

La préparation du plan est encadrée par une structure de pilotage à trois étages, sous l'égide de la Vice-Rectrice Kristin Bartik et du chargé de mission Jeremy Weynands. Un comité de pilotage est composé des Autorités ainsi que d'élus de l'Assemblée plénière issus des différents corps. Il en va de même d'un groupe de gestion du processus, de nature plus informelle. Enfin, des groupes de travail thématiques seront activés à la rentrée académique 2017-2018 en fonction des grands volets

du plan (enseignement, hôpitaux, etc.). Ils seront notamment chargés de l'élaboration de propositions concrètes.

Idéalement, le plan stratégique devrait être adopté par l'Assemblée plénière à la rentrée académique 2019-2020. Il s'agira d'une première démarche de cette ampleur dans l'histoire de l'ULB.

3. FINANCES

Financée en majeure partie par l'allocation de fonctionnement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'ULB s'appuie également sur les subventions de la recherche décrochées par ses équipes. La présente section détaille les comptes pour l'exercice 2016 ainsi que le budget initial de l'exercice 2017. Les legs et les dons reçus par l'Université, qui participent de manière non négligeable au développement de ses activités, sont également évoqués.

3.1. COMPTES 2016

Conformément à la procédure statutaire, les comptes de l'Université pour l'exercice 2016 ont été établis par le Conseil d'administration du 19 juin 2017 puis approuvés par l'Assemblée plénière du 10 juillet 2017.

Les recettes s'élèvent à 221.932.102 euros. L'apport majeur au budget de l'Université est l'allocation perçue de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui avoisine 175 millions d'euros. L'ULB a en outre enregistré plus de 16 millions d'euros de droits d'inscription. L'exonération partielle de versement du précompte professionnel des membres du corps scientifique et des chercheurs rémunérés sur fonds extérieurs permet de réaliser 6,767 millions d'euros de recettes. L'ULB prélève également 6,951 millions d'euros sur les contrats de recherche et les prestations pour tiers de son personnel.

Les dépenses atteignent pour leur part 214.156.006 euros. Elles se répartissent essentiellement entre les frais de personnel (149,132 millions d'euros) et ceux d'enseignement et de recherche (17,476 millions d'euros). Les dépenses de logistique ne sont pas non plus négligeables. Elles comprennent l'informatique (4,679 millions d'euros) et les infrastructures (23,690 millions d'euros). Les aides et avantages au personnel sont de 3,572 millions d'euros en 2016, tandis que les dépenses liées au support à la communauté universitaire, qui comprend notamment les avantages aux étudiants, avoisinent 6,3 millions d'euros. Enfin, les frais relatifs aux relations extérieures s'élèvent à 1,876 million d'euros.

In fine, les comptes présentent, hors secteur social étudiants, un boni de 4.806.162 euros, ce qui porte le boni net cumulé de l'institution à la fin de l'exercice 2016 à 10.996.959 euros.

Les reports vers l'exercice 2017 étant de 32.611.633 euros, ils permettront un certain nombre d'ajustements au budget 2017, sur la base du boni 2016 disponible. Entre autres, des budgets ont été dégagés afin de financer l'engagement d'un chargé de mission pour l'élaboration du plan stratégique de l'institution ou le financement des projets transversaux, notamment celui de la refonte du site web de l'Université. Une aide sera également apportée aux départements administratifs afin qu'ils mettent en œuvre leurs plans d'actions découlant des résultats de l'enquête de satisfaction relative à leurs missions et prestations de l'administration. La masse financière mobilisable servira aussi à subsidier l'Université des enfants, la rénovation des locaux des cercles étudiants, la sécurisation des bâtiments et la communication en cas de crise ou encore le MOOC Bruxelles, développé dans le cadre de l'année thématique *Bruxelles capital(e) étudiant(e)*.

3.2. BUDGET 2017

Le Conseil d'administration a adopté le budget 2017 de l'Université. Il repose en partie sur le budget ajusté 2016, qui présentait un boni de 1.532.874 euros.

Le budget 2017 intègre l'impact du Décret relatif au financement de l'enseignement supérieur adopté en 2016 par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il prévoit un refinancement étalé sur quatre ans, de 2016 à 2019. Ainsi, en 2017, l'allocation de fonctionnement versée à l'Université a augmenté de 2.775.630 euros. Cette manne financière est toutefois modérée par une baisse de revenus de 672.500 euros en ce qui concerne les frais de formation versés par l'ARES-CDD.

En outre, si la plus grande part du refinancement des universités sera versée en 2018, la somme correspondant à la future indexation des salaires devra être prélevée sur ce montant. Elle a dès lors été affectée à des dépenses ponctuelles dans le budget 2017. Des requêtes pour un montant avoisinant 800.000 euros ont été acceptées, concernant des dépenses récurrentes intervenant soit en 2017, soit en 2018.

Ainsi, un ensemble de mesures sera pris en faveur de la recherche visant à stimuler le dépôt de projets auprès de bailleurs extérieurs afin de démultiplier les effets des financements internes. Elles sont décrites dans le chapitre de ce rapport consacré à la recherche. Parmi les autres mesures subsidiées de manière récurrente, qui touchent aux apprentissages, à l'enseignement ou encore aux relations extérieures, citons les suivantes.

- 1) Financement de deux boursiers postdoctorants et de chaires d'accueil d'un mois pour des chercheurs en danger (100.000 euros en 2017).
- 2) Augmentation du budget annuel d'investissement pour la rénovation du câblage informatique (+115.000 euros en 2017).
- 3) Augmentation de la masse de manœuvre du Vice-Recteur en charge des affaires étudiantes et sociales pour encourager et financer des projets étudiants (+90.000 euros).
- 4) Augmentation du budget qui prend en charge le renouvellement et / ou la maintenance des logiciels utilisés par les bibliothèques, dont les coûts sont indexés (+84.840 euros en 2017).
- 5) Création d'une asbl dans le cadre du renforcement des liens avec la VUB et la Ville de Bruxelles (10.000 euros en 2017).
- 6) Constitution d'une masse de manœuvre en matière de politique de genre et de diversité (25.000 euros en 2017 et 50.000 euros en 2018).

In fine, le budget 2017 présente, hors section II (secteur social étudiants), un boni de 7.356 euros.

3.3. LEGS ET DONS

L'Université bénéficie chaque année de l'aide généreuse de personnes décidant de lui octroyer un legs ou un don destiné à soutenir certaines de ses activités. En 2016-2017, 2.438.800 euros ont ainsi été reçus, au bénéfice par exemple du Fonds Erasme pour la recherche médicale, de l'Hôpital universitaire des enfants Reine Fabiola (HUDERF) ou encore des Bibliothèques de l'ULB.

4. PRINCIPES DE GOUVERNANCE IMMOBILIÈRE

Lors d'une journée de réflexion, les administrateurs se sont intéressés aux questions immobilières. Plusieurs volets de la problématique ont été abordés, entre autres le processus théorique caractérisant les étapes d'un projet, le rôle des acteurs impliqués et l'estimation budgétaire du coût d'un projet neuf.

A l'issue de ces travaux, le Conseil d'administration a défini des principes de gouvernance en la matière. Une structure de procédure de décision, de suivi et d'altération des plans immobiliers a été établie ainsi qu'un processus de contrôle politique sur les infrastructures de l'institution, domaine capital qui engage parfois l'Université sur de longues années. Des éléments de bonne pratique ont également été fixés.

Des cycles et actions sont envisagés en matière de planning immobilier, lesquels s'articulent à des phases-clés.

- 1) Le prospectif et le stratégique
- 2) Le contrôle d'exécution
- 3) La mise à jour annuelle
- 4) L'altération du planning si nécessaire ou opportun

Les aspects éthiques et déontologiques de cette problématique, dont l'importance n'échappe pas au Conseil d'administration, seront examinés dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique de l'institution.

Ces principes s'appliquent d'ores et déjà aux projets en cours. Parmi les plus emblématiques, citons le développement d'une Cité internationale étudiante sur le site de la Caserne Fritz-Toussaint en collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale et la VUB, la construction d'un Learning and innovation center au campus de la Plaine – pour lequel un investissement de 3,8 millions d'euros a été décidé –, également en collaboration avec la VUB, la construction d'un bâtiment destiné principalement à l'École polytechnique de Bruxelles sur le même campus ainsi que le développement du Centre universitaire Zénobe Gramme à Charleroi.

5. RESSOURCES HUMAINES

L'ULB, qui comptait au 1^{er} février 2017, tous corps confondus, 4.960 membres du personnel, s'attache à améliorer leurs conditions de travail. Ainsi, en 2016-2017, des mesures ont notamment été prises en faveur du personnel de la recherche contractuelle ainsi que des assistants en projet d'architecture. L'enquête de satisfaction relative aux missions et prestations assurées par ses services administratifs initiée au second semestre 2016 a porté ses premiers fruits sous la forme de l'élaboration de plans d'actions, dont la mise en œuvre a débuté. Parallèlement, le Département de support aux activités académiques a été remodelé en deux structures de même niveau, le Département des bibliothèques et de l'information scientifique et le Département de support à l'enseignement et aux apprentissages afin d'optimiser les services offerts par ces deux entités.

5.1 ENQUÊTE DE SATISFACTION ET PLAN D' ACTIONS

En février 2016, l'ULB a lancé une première enquête de satisfaction relative aux missions et prestations assurées par ses services administratifs auprès de ses personnels. L'objectif était triple.

- 1) Permettre au personnel de s'exprimer sur les missions et prestations de l'administration générale et facultaire.
- 2) Mettre en évidence le degré de connaissance ainsi que les facteurs de satisfaction ou d'insatisfaction relatifs aux services offerts.
- 3) Tenter de fournir des recommandations / améliorations.

Les résultats ont été analysés par l'Observatoire des usages technologiques et de la qualité et présentés au Conseil d'administration. Sur cette base, les départements ont élaboré des plans d'actions à mettre en œuvre dans les 18 mois à venir pour répondre aux remarques formulées. Des *rencontres du personnel* organisées chaque semestre par le Directeur général étaient en outre consacrées à cette thématique.

5.2 PERSONNEL DE LA RECHERCHE CONTRACTUELLE SUR FONDS EXTÉRIEURS

En janvier 2015, l'ULB a conclu pour deux ans une convention collective de travail relative aux modalités financières octroyées au bénéfice du personnel de la recherche contractuelle sur fonds extérieurs. Ce texte prévoyait une série de mesures payées par 30 % des recettes provenant de l'exonération partielle de versement du précompte professionnel du personnel scientifique sur fonds extérieurs. Cinq grands champs d'actions avaient été définis.

Augmentation du Fonds de solidarité, qui sert à éviter ou retarder l'envoi de préavis en fin de contrat.

- 1) Assurance de revenus complémentaires en cas de maladie et de congé de maternité.
- 2) Congés sabbatiques pour mission scientifique en soutien à l'activité de recherche.
- 3) Soutien à l'emploi dans la recherche contractuelle par l'engagement de trois logisticiens de recherche.
- 4) Aménagements de fin de carrière.

Compte tenu du succès des mesures mises en place, il a été décidé de renouveler la convention pour deux années supplémentaires. En outre, les sommes non dépensées à l'issue de la première période permettront de subsidier 18 mois de congés sabbatiques supplémentaires, pour parvenir à un total de 30 mois par an, sachant en outre que les critères d'obtention sont allégés. Deux postes de logisticien de recherche additionnels sont également financés pour 2017 et 2018.

5.3 ASSISTANT EN PROJET D'ARCHITECTURE

Dans le contexte du suivi des conventions d'intégration conclues par l'ULB avec les ex-Instituts La Cambre et Horta, l'Université a défini un nouveau statut assurant le meilleur encadrement possible des enseignements par projet, spécifiques à la Faculté d'Architecture : l'*assistant en projet d'architecture*.

Une limite équivalente à 12 mandats de 0,40 ETP (équivalent temps plein) a été fixée. Ce double seuil s'explique par la volonté que ce statut dérogatoire ne devienne pas majoritaire et par le fait que les intéressés sont des professionnels, qui ont leur emploi principal en dehors de l'ULB. Les modalités d'accès sont les mêmes que celles appliquées pour tous au sein de l'institution : ouverture d'une vacance, candidature et dossiers évalués au mérite.

Le statut créé offre une stabilité et un certain confort de carrière aux personnes concernées, qui peuvent être nommées à titre définitif et n'effectuent que des tâches pédagogiques.

5.4 NOMINATIONS ET PROMOTIONS DANS LE CORPS ACADÉMIQUE

L'ULB a publié, durant l'année académique 2016-2017, une vingtaine de vacances à temps plein dans le corps académique – une soixantaine à temps partiel – dans des domaines variés : sciences de la santé publique, sciences médicales, biomédicales et pharmaceutiques, philosophie, langues, lettres et traductologie, sciences juridiques, sciences, sciences psychologiques et de l'éducation, sciences de l'ingénieur et technologie, information et communication ou encore sciences politiques et sociales ou art de bâtir et urbanisme. Le Conseil académique a par ailleurs attribué trois chaires non profilées destinées à des enseignants-chercheurs de haut niveau. Cinq mandats de chercheur qualifié ont également été octroyés par le FRS-FNRS à des membres de l'ULB.

Pour ce qui est des promotions des membres du corps académique à temps plein, quatre ont été décernées au rang de professeur ordinaire et 13 à celui de professeur. Treize avancements au rang de chargé de cours ont été octroyés. Des enseignants à temps partiel ont eux aussi bénéficié de promotions.

Rappelons qu'en 2014, l'ULB a approuvé une réforme des carrières académiques prévoyant une nouvelle règle pour les régularisations du rang de premier assistant à celui de chargé de cours. Précédemment, une ancienneté de cinq ans dans le poste était requise. Désormais, sont comptabilisées les années depuis l'obtention du doctorat : huit sont exigées. Afin cependant d'éviter que certaines personnes, engagées avant cette réforme, ne voient leur temps d'attente s'allonger avant d'avoir la possibilité de bénéficier de cet avancement, le Conseil académique a choisi de régulariser cinq dossiers, dont quatre au 1^{er} octobre 2017 et le cinquième à partir du 1^{er} octobre 2018. La procédure prévue réglementairement pour l'avancement devra être suivie, à savoir qu'un avis positif facultaire est nécessaire.

5.5 FORMATION DES SUPÉRIEURS HIÉRARCHIQUES ET RESPONSABLES OPÉRATIONNELS

Un programme de formations destiné aux supérieurs hiérarchiques et responsables opérationnels de l'institution a été mis en place par le Département des ressources humaines. Par ce biais, l'Université transmet aux gestionnaires d'équipes, qu'ils soient membres du corps académique ou du personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé, les connaissances et les outils susceptibles de les accompagner dans leurs missions managériales. Deux types de formations sont offerts.

- 1) Des séminaires dispensés par des experts internes sur des sujets spécifiques au contexte universitaire en général et à celui de l'ULB en particulier : carrières académiques, gestion et évaluation du personnel, administration du temps de travail, déontologie et vie privée, etc.
- 2) Des formations encadrées par des partenaires extérieurs : gestion d'équipe, de projets, des conflits, etc.

En outre, un programme de formation organisé à la fin du mois de septembre 2016 a permis de faire l'état des lieux du *stress au travail* et de donner les compétences nécessaires aux personnes de confiance ainsi qu'à toutes celles concernées par cette problématique. Il couvrait des sujets tels que le *burn out*, la santé en entreprise ou encore l'absentéisme.

Ces initiatives sont complétées par des rencontres organisées par le Directeur général sur des thématiques transversales. Celle de l'évaluation du personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé a été débattue en mai-juin 2017. D'autres événements plus conviviaux tentent par ailleurs de renforcer la cohésion de ces gestionnaires.

5.6 PROMOTIONS DU PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, DE GESTION ET SPÉCIALISÉ

Tenant compte de l'enveloppe budgétaire dévolue aux progressions barémiques des agents du personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé, à savoir un pourcentage de la masse salariale équivalent, pour 2017, à 473.250 euros, le Conseil d'administration a accordé, suivant l'avis des Commissions du personnel compétentes, une promotion à 46 agents de niveaux 1 et 2 – soit respectivement neuf et 37 agents – émargeant au cadre consolidé. En outre, 57 agents de niveaux 1 (10) et 2 (47) ont obtenu un avancement. Enfin, deux accessions seront accordées en 2017 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier.

6. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET DE MOBILITÉ

L'ULB met en œuvre, depuis plusieurs années, une politique environnementale et de mobilité volontaire, menée avec enthousiasme par le Service éponyme. La plupart des actions entreprises sont de longue haleine car reposent sur un changement des comportements des membres de la communauté universitaire. Cette section détaille les initiatives lancées en 2016-2017, dont notamment la première Journée de la durabilité.

6.1 JOURNÉE DE LA DURABILITÉ

Le 25 avril 2017, l'ULB a organisé, sur le campus du Solbosch, sa première Journée de la durabilité. Initiative conjointe du Service environnement et mobilité et du *Student Green Office*, cette journée proposait, via différents stands, de faire découvrir des activités en rapport avec le développement durable. Des activités ludiques, des dégustations, des ateliers de sensibilisation, des expositions d'art, une balade sur le thème de la biodiversité sur le campus ainsi que des rencontres avec plusieurs invités étaient organisées. Un appel à projets avait également été lancé auprès de la communauté universitaire sur ce thème. De nombreux partenaires soutenaient l'initiative : PointCulture, Oxfam ULB, ULB-Coopération ou encore Campus en Transition. Le succès de cet événement prouve, une fois de plus, l'intérêt croissant pour la durabilité.

6.2 INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES ET DE MOBILITÉ

En termes de politique de mobilité durable, l'ULB s'est fixée comme objectif de réduire l'impact négatif de ses activités sur l'environnement. Ainsi, elle favorise les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle, par exemple les voitures partagées. À cette fin, l'Université a développé en 2016-2017 un partenariat avec la société *Zipcar*, qui propose des services de voitures partagées en *free-floating* – sans réservation. Le personnel de l'institution bénéficie d'une offre spéciale sur le tarif *tout compris*, facturé à la minute. De même, l'Université s'est associée à *Zen Car*, service de voitures électriques partagées, disponible 24 heures sur 24 dans Bruxelles, sans frais d'inscription, de parking

ou de carburant. Les membres de la communauté universitaire profitent de prix réduits et la station ULB est en outre désormais réservée aux membres de l'Université.

Dans la même optique, les campus de l'ULB sont régulièrement aménagés afin de les rendre plus accessibles aux cyclistes. Plusieurs nouveautés ont été mises en place depuis la rentrée académique 2016-2017. Au Solbosch, des racks ont été installés sur l'ensemble du campus et le parking vélo sécurisé a été équipé d'une pompe et d'outils. Un grand plan des itinéraires cyclistes à Bruxelles a également été distribué. Au campus de la Plaine, afin de faciliter le passage, une goulotte a été placée au niveau des escaliers. Sur le campus Erasme, un parking vélo a été aménagé. Enfin, sur le site Flagey, la rénovation du bâtiment a permis l'installation de racks pour accueillir une trentaine de vélos. Par ailleurs, des kits cyclistes sont distribués tout au long de l'année par le Service environnement et mobilité.

À l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets, le *Student Green Office* a mis en place, en novembre 2016, un projet-pilote de circuit court de recyclage de papier. L'objectif était de donner une seconde utilité aux feuilles usagées des services administratifs de l'Université en les proposant, par le biais de distributeurs, comme papier brouillon aux étudiants fréquentant la Bibliothèque des sciences humaines du campus du Solbosch.

La Semaine universelle de l'eau (SUEC) s'est déroulée à l'ULB du 25 au 28 octobre 2016. Ouverte avec une conférence *Eau & conflit(s)* suivie par la projection du film-documentaire *Une planète et une civilisation*, de Gaël Derive, elle a été l'occasion de diffuser trois documentaires au PointCulture du campus du Solbosch. L'événement était organisé dans le cadre d'un partenariat entre la SUEC et l'Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire – IGEAT (Faculté des Sciences), avec le soutien financier de la Fondation Bernheim.

7. ACTIVITÉS CULTURELLES INSTITUTIONNELLES

Afin de rendre le cortège de la Saint-Verhaegen plus convivial, les associations étudiantes ont complètement revu la formule de leurs festivités en 2016. L'idée de fond était de respecter la nature de cette célébration, à savoir un événement fort, engagé, à l'occasion duquel les étudiants sont rassemblés dans le centre-ville. Le thème choisi *Sortie d'urgence, virez à droite* invitait les participants à se questionner sur les réactions prises dans l'urgence face aux défis sociétaux actuels et à l'adéquation de celles-ci aux principes de démocratie et d'ouverture prônés par l'ULB et la VUB. La traditionnelle quête sociale auprès des nouveaux baptisés était cette année destinée à l'association *Enfants du monde*, soutenant des enfants défavorisés en termes d'enseignement, de soins de santé et d'environnement.

Après 12 ans d'existence, l'emblématique Nocturne de l'ULB a elle aussi fait peau neuve pour devenir *Les Nocturnes*. Ainsi, en 2016-2017, l'événement s'étalait sur deux jours : 30 septembre et 1^{er} octobre 2016. Les activités et concerts se sont déroulés exclusivement sur le campus de la Plaine.

Les expositions de l'année comprenaient *Notre Congo. La propagande coloniale belge dévoilée*, qui présentait une série de documents iconographiques et audio-visuels datant de la période coloniale belgo-congolais, ainsi qu'une sélection d'œuvres d'art et d'objets du quotidien. Elle était conçue par Coopération Éducation Culture et ULB-Coopération. Des visites guidées gratuites étaient organisées ainsi que diverses activités sur la thématique. *L'abstraction géométrique en Belgique de 1956 à nos jours* était présentée à la salle Allende du campus du Solbosch. Une cinquantaine d'œuvres de la collection de l'ULB et de collections privées côtoyaient des documents, textes, interviews, afin d'apporter les éléments essentiels à la bonne compréhension des fondements de ce mouvement

majeur. *Microscopes optiques : histoire et techniques* de l'asbl Mi et du Muséum de Zoologie et d'Anthropologie de l'ULB proposait de voir plus de cent microscopes optiques et davantage d'accessoires variés. La *Journée 90° Sud* a permis de diffuser les résultats de trois expériences suggérées par des écoliers belges de l'enseignement primaire et secondaire à Gwenhaëlle de Wasseige, doctorante à l'Institut interuniversitaire des hautes énergies – IHE (ULB-VUB). Cette dernière est partie en mission à la station polaire Amundsen-Scott au mois de décembre 2016. L'exposition *Chine – Belgique, 120 ans d'histoire partagée* retraçait l'épopée des relations entre les deux pays grâce notamment à des documents originaux, des photographies et des films d'archives.

En musique, les deux concerts annuels de l'Orchestre et de l'Harmonie de l'ULB se sont tenus les 15 décembre 2016 et 27 avril 2017, alors que la saison 2016-2017 des Concerts du dimanche, ouverts à tous pour un prix modique, a permis d'entendre des œuvres de Bach, Schubert ou encore Chostakovitch. Les midis musicaux, pour leur part gratuits, étaient également au rendez-vous, grâce notamment aux étudiants du Conservatoire royal de Bruxelles.

Enfin, grâce aux efforts des Facultés des Sciences et de Pharmacie, le Jardin botanique Jean Massart de l'ULB est devenu le premier smart jardin de plantes médicinales de Belgique : un QR code placé sur des étiquettes situées près des plantes permet aux visiteurs d'accéder, à l'aide d'un smartphone ou d'une tablette, à des informations additionnelles. Le Jardin est ouvert au public pendant les vacances d'été et organise des visites guidées, des animations ainsi que des activités pédagogiques en référence au monde végétal.

STATISTIQUES



26.809 étudiants

6.262 diplômés

236 thèses défendues

4.960 membres du personnel

Établies par le Service statistiques et études prospectives du Bureau d'études et de projets, les statistiques fournies concernent les étudiants et les diplômés, selon leur faculté, leur domaine et cycle d'études ainsi que leur nationalité. Les thèses défendues sont ventilées par secteur et domaine d'études ainsi que par nationalité des doctorants. Enfin, les données relatives aux personnels sont présentées selon les corps et l'origine budgétaire.

Les statistiques relatives à la question de l'équilibre entre les femmes et les hommes à l'ULB se trouvent pour leur part dans l'état des lieux sur la thématique du genre, qui fait l'objet d'un rapport annuel distinct.

1. ÉTUDIANTS EN 2016-2017

Cette section présente les statistiques relatives aux étudiants de l'année académique 2016-2017 arrêtées au 12 mai 2017.

1.1 PAR CYCLE D'ÉTUDES

Cycle d'études	Total
Premier cycle	12.829
Deuxième cycle	9.985
Deuxième cycle+	2.048
Troisième cycle	1.947
Total	26.809

Légende

- Premier cycle : bachelier
- Deuxième cycle : master
- Deuxième cycle+ : master de spécialisation, agrégation de l'enseignement secondaire supérieur et certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur
- Troisième cycle : formation doctorale et doctorat

Commentaire

À titre comparatif, le nombre total d'étudiants inscrits à l'ULB durant l'année académique 2015-2016 était de 26.626.

1.2 PAR FACULTÉ

Faculté	Total
Philosophie et Sciences sociales	4.259
Lettres, Traduction et Communication	2.997
Droit et Criminologie	2.677
Solvay Brussels School of Economics and Management	3.262
Sciences psychologiques et de l'Éducation	2.293
Architecture	1.138
Sciences	2.668
Médecine	3.939
École polytechnique de Bruxelles	1.330
Pharmacie	486
Sciences de la Motricité	1.190
École de Santé publique	544
Institut d'Études européennes	26
Total	26.809

Commentaire

- L'Institut d'Études européennes organise le master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne.

1.3 PAR ORIGINE (NATIONALITÉ)

Origine des étudiants (nationalité)	Total
Belgique	18.189
Union européenne (hors Belgique)	6.270
Europe (hors Union européenne)	141
Afrique	1.402
Amériques	269
Asie	528
Océanie	8
Apatrides	2
Total	26.809

1.4 PAR SECTEUR, PAR DOMAINE ET PAR CYCLE D'ÉTUDES

→ Cycle	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	2 ^e cycle+	3 ^e cycle	Total
↓ Secteur et domaine d'études					
Sciences humaines et sociales	7.866	6.044	546	788	15.244
Philosophie	96	71	25	55	247
Langues, lettres et traductologie	1.212	461	78	73	1.824
Histoire, histoire de l'art et archéologie	467	236	29	124	856
Information et communication	419	575	16	38	1.048
Sciences politiques et sociales	1.085	1.621	77	221	3.004
Sciences juridiques	1.397	844	227	61	2.529
Criminologie	/	138	/	10	148
Sciences économiques et de gestion	1.988	1.145	66	96	3.295
Sciences psychologiques et de l'éducation	1.202	953	28	110	2.293
Santé	2.455	2.042	1.231	431	6.159
Sciences médicales	688	964	1.133	143	2.928
Sciences vétérinaires	254	/	/	1	255
Sciences dentaires	313	140	44	2	499
Sciences biomédicales et pharmaceutiques	376	213	13	209	811
Sciences de la motricité	824	310	37	19	1.190
Sciences de la santé publique	/	415	4	57	476
Sciences et techniques	2.508	1.775	271	705	5.259
Sciences	967	868	119	354	2.308
Sciences agronomiques et ingénierie biologique	234	90	9	27	360
Sciences de l'ingénieur et technologie	587	391	143	245	1.366
Art de bâtir et urbanisme	720	426	/	79	1.225
Art	0	124	0	23	147
Art et sciences de l'art	/	/	/	23	23
Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication	/	124	0	0	124
Total	12.829	9.985	2.048	1.947	26.809

Légende

- Premier cycle : bachelier
- Deuxième cycle : master
- Deuxième cycle+ : master de spécialisation, agrégation de l'enseignement secondaire supérieur et certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur
- Troisième cycle : formation doctorale et doctorat
- Le symbole « / » signifie que l'ULB n'organise pas de programme d'études dans cette catégorie

2. DIPLÔMÉS EN 2015-2016

Les chiffres relatifs aux diplômés de l'ULB pour 2015-2016 présentés dans cette section sont ceux arrêtés en fin d'année académique.

2.1 PAR FACULTÉ ET PAR CYCLE D'ÉTUDES

→ Cycle	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	2 ^e cycle+	3 ^e cycle	Total
↓ Faculté					
Philosophie et Lettres	326	699	65	42	1.132
Droit et Criminologie	259	383	54	8	704
Sciences sociales et politiques	92	334	155	9	590
Solvay Brussels School of Economics and Management	298	337	96	16	747
Sciences psychologiques et de l'Éducation	175	290	16	18	499
Architecture	151	143	/	2	296
Sciences	151	326	49	53	579
Médecine	219	261	188	39	707
École polytechnique de Bruxelles	116	161	22	37	336
Pharmacie	31	83	17	3	134
Sciences de la Motricité	135	181	27	4	347
École de Santé publique	/	61	42	5	108
Institut d'Études européennes	/	63	20	0	83
Total	1.953	3.322	751	236	6.262

Légende

- Premier cycle : bachelier
- Deuxième cycle : master
- Deuxième cycle+ : master de spécialisation, agrégation de l'enseignement secondaire supérieur et certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur
- Troisième cycle : formation doctorale et doctorat
- Le symbole « / » signifie que l'ULB n'organise pas de programme d'études dans cette catégorie

Commentaire

À titre comparatif, le nombre total de diplômés de l'ULB pour l'année académique 2014-2015 était de 6.022 étudiants.

2.2 PAR SECTEUR, PAR DOMAINE ET PAR CYCLE D'ÉTUDES

→ Cycle	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	2 ^e cycle+	3 ^e cycle	Total
↓ Secteur et domaine d'études					
Sciences humaines et sociales	1.150	2.067	350	92	3.659
Philosophie	11	28	8	3	50
Langues, lettres et traductologie	185	149	36	2	372
Histoire, histoire de l'art et archéologie	86	81	32	15	214
Information et communication	74	195	20	6	295
Sciences politiques et sociales	229	601	43	23	896
Sciences juridiques	92	280	155	7	534
Criminologie	/	54	/	2	56
Sciences économiques et de gestion	298	389	47	16	750
Sciences psychologiques et de l'éducation	175	290	9	18	492
Santé	385	586	274	51	1.296
Sciences médicales	140	197	188	20	545
Sciences vétérinaires	36	/	/	/	36
Sciences dentaires	41	55	41	1	138
Sciences biomédicales et pharmaceutiques	33	92	17	21	163
Sciences de la motricité	135	181	27	4	347
Sciences de la santé publique	/	61	1	5	67
Sciences et techniques	418	630	127	92	1.267
Sciences	112	286	45	51	494
Sciences agronomiques et ingénierie biologique	39	40	4	2	85
Sciences de l'ingénieur et technologie	107	152	76	36	371
Art de bâtir et urbanisme	160	152	2	3	317
Art	0	39	0	1	40
Art et sciences de l'art	/	/	/	1	1
Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication	/	39	/	0	39
Total	1.953	3.322	751	236	6.262

Légende

- Premier cycle : bachelier
- Deuxième cycle : master
- Deuxième cycle+ : master de spécialisation, agrégation de l'enseignement secondaire supérieur et certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur
- Troisième cycle : formation doctorale et doctorat
- Le symbole « / » signifie que l'ULB n'organise pas de programme d'études dans cette catégorie

2.3 PAR SECTEUR, PAR DOMAINE D'ÉTUDES ET PAR ORIGINE (NATIONALITÉ) DES ÉTUDIANTS

↓ Secteur et domaine d'études	Origine →	Belges	UE (hors Belges)	Hors UE	Total
Sciences humaines et sociales		2.758	752	149	3.659
Philosophie		42	7	1	50
Langues, lettres et traductologie		300	65	7	372
Histoire, histoire de l'art et archéologie		191	21	2	214
Information et communication		224	63	8	295
Sciences politiques et sociales		602	239	55	896
Sciences juridiques		447	70	17	534
Criminologie		43	12	1	56
Sciences économiques et de gestion		569	134	47	750
Sciences psychologiques et de l'éducation		340	141	11	492
Santé		695	466	135	1.296
Sciences médicales		375	94	76	545
Sciences vétérinaires		19	17	0	36
Sciences dentaires		51	77	10	138
Sciences biomédicales et pharmaceutiques		87	45	31	163
Sciences de la motricité		120	220	7	347
Sciences de la santé publique		43	13	11	67
Sciences et techniques		846	300	121	1.267
Sciences		349	104	41	494
Sciences agronomiques et ingénierie biologique		75	6	4	85
Sciences de l'ingénieur et technologie		266	36	69	371
Art de bâtir et urbanisme		156	154	7	317
Art		31	7	2	40
Art et sciences de l'art		1	0	0	2
Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication		30	7	2	0
Total		4.330	1.525	407	6.262

3. THÈSES DÉFENDUES EN 2015-2016

Cette section détaille la répartition des 236 thèses défendues à l'ULB en 2015-2016. La situation est celle constatée en fin d'année académique.

Origine (nationalité) → ↓ Secteur et domaine d'études	Belges	UE (hors Belges)	Hors UE	Total
Sciences humaines et sociales	56	20	16	92
Philosophie	2	0	1	3
Langues, lettres et traductologie	2	0	0	2
Histoire, histoire de l'art et archéologie	12	2	1	15
Information et communication	3	1	2	6
Sciences politiques et sociales	11	7	5	23
Sciences juridiques	5	2	0	7
Criminologie	2	0	0	2
Sciences économiques et de gestion	6	6	4	16
Sciences psychologiques et de l'éducation	13	2	3	18
Santé	30	11	10	51
Sciences médicales	15	3	2	20
Sciences dentaires	1	0	0	1
Sciences biomédicales et pharmaceutiques	10	7	4	21
Sciences de la motricité	2	1	1	4
Sciences de la santé publique	2	0	3	5
Sciences et techniques	48	24	20	92
Sciences	33	12	6	51
Sciences agronomiques et ingénierie biologique	0	0	2	2
Sciences de l'ingénieur et technologie	13	11	12	36
Art de bâtir et urbanisme	2	1	0	3
Art	1	0	0	1
Art et sciences de l'art	1	0	0	1
Total	135	55	46	236

Commentaire

À titre comparatif, 237 thèses ont été défendues durant l'année académique 2014-2015.

4. PERSONNEL AU 1^{ER} FÉVRIER 2017

Les statistiques relatives au personnel présentées dans cette section s'entendent sans les cadres d'extinction de la Faculté d'Architecture et de la Faculté de Lettres, Traduction et Communication, qui sont financés hors de l'enveloppe budgétaire ULB et pour lesquels des tableaux spécifiques sont fournis. Elles n'incluent pas non plus les personnels de l'Hôpital Erasme.

4.1 TOUTES CATÉGORIES ULB

Corps	ETP	Personnes
Corps académique	734,5	1.217
Enseignant définitif	563,1	704
Enseignant temporaire	66,9	401
Scientifique définitif	104,4	112
Corps scientifique	1.608,9	2.373
Scientifique temporaire	796,9	1.482
Chercheur sur contrat – durée indéterminée	157,9	196
Chercheur sur contrat – durée déterminée	654,2	695
PATGS	1.327,7	1.370
À durée indéterminée	1.246,3	1.281
Facultés	577,0	604
Administration générale	669,3	677
À durée déterminée	81,4	89
Facultés	50,3	57
Administration générale	31,1	32
Total	3.671,1	4.960

Commentaire

À titre comparatif, pour l'année académique 2015-2016, l'ULB comptait 4.880 membres du personnel pour 3.610,9 ETP.

Légende

ETP : équivalent temps plein

PATGS : Personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé.

4.2 VENTILATION PAR CORPS ET PAR ORIGINE BUDGÉTAIRE (EN ETP)

Budget → ↓ Corps	Allocation de fonctionnement	Subside social	Patrimoine non affecté	Recherche sur fonds propres	Recherche sur fonds extérieurs	FRS-FNRS	Total général
Corps académique	615,6	0	4	0,2	4,6	110	734,5
Enseignant définitif	496,1	0	0	0	0	67	563,1
Enseignant temporaire	62,1	0	0	0,2	4,6	0	66,9
Scientifique définitif	57,4	0	4	0	0	43	104,4
Corps scientifique	349,3	0	2	19,1	801,6	437	1608,9
Scientifique temporaire	349,3	0	2	8,4	0,3	437	796,9
Chercheur sur contrat – durée indéterminée	0	0	0	6	151,9	0	157,9
Chercheur sur contrat – durée déterminée	0	0	0	4,7	649,5	0	654,2
PATGS	1032,7	47,8	73,9	14,3	158,9	0	1327,7
À durée indéterminée	1032,7	47,8	57,8	6,9	101	0	1246,3
Facultés	474,8	0	18,6	3,1	80,5	0	577
Administration générale	557,9	47,8	39,2	3,8	20,5	0	669,3
À durée déterminée	0	0	16,1	7,4	57,9	0	81,4
Facultés	0	0	5,5	3,8	41	0	50,3
Administration générale	0	0	10,6	3,6	17	0	31,1
Total	1997,6	47,8	78,9	33,6	965,2	547	3671,1

4.3 PERSONNEL DE LA FACULTÉ D'ARCHITECTURE

Les statistiques relatives au personnel de la Faculté d'Architecture présentées dans cette section ne concernent que les cadres d'extinction, qui sont financés hors de l'enveloppe budgétaire ULB.

Corps et fonction	ETP	Personnes
Enseignant définitif	57	79
Assistant définitif architecture Horta	3,3	5
Assistant définitif architecture La Cambre	11,3	21
Enseignant architecture Horta	18,8	19
Enseignant architecture La Cambre	23,7	34
Scientifique temporaire	0,9	4
Assistant architecture Horta	0,9	4
PATGS	17,5	18
À durée indéterminée	16,5	17
PATO architecture Horta	6	6
PATO architecture La Cambre	10,5	11
À durée déterminée	1	1
PATO architecture La Cambre	1	1
Total	75,4	101

Légende

ETP : équivalent temps plein

PATO : Personnel administratif, technique et ouvrier.

4.4 PERSONNEL DE LA FACULTÉ DE LETTRES, TRADUCTION ET COMMUNICATION

Les statistiques relatives au personnel de la Faculté de Lettres, Traduction et Communication présentées dans cette section ne concernent que les cadres d'extinction, qui sont financés hors de l'enveloppe budgétaire ULB.

Corps et fonction	ETP	Personnes
Enseignant définitif	66,2	84
Chargé de cours définitif ISTI	8,8	10
Chargé de cours à durée indéterminée ISTI	0,7	4
Chef de travaux Ferrer	0,5	1
Chef de travaux ISTI	5,3	5
Maître assistant définitif Ferrer	5,7	6
Maître assistant définitif ISTI	33,7	38
Maître assistant à durée indéterminée ISTI	8,0	16
Professeur Ferrer	0,5	1
Professeur ISTI	3,0	3
Enseignant temporaire	9,3	25
Chargé de cours contractuel ISTI	0,9	4
Chargé de cours à durée déterminée ISTI	0	0
Chargé de cours forfait horaire ISTI	0	0
Maître assistant contractuel ISTI	4,4	12
Maître assistant contractuel forfait horaire ISTI	0,1	1
Maître assistant à durée déterminée ISTI	3,4	7
Maître de formation pratique ISTI	0,5	1
PATGS	9,5	10
À durée indéterminée	8,5	9
PATO ISTI	8,5	9
À durée déterminée	1	1
PATO ISTI	1	1
Total	85	119

Légende

ETP : équivalent temps plein

PATO : Personnel administratif, technique et ouvrier.

ISTI : Institut supérieur des traducteurs et interprètes de la Haute École de Bruxelles

Ferrer : section de traduction et d'interprétation de la Haute École Francisco Ferrer

ORGANES DE GOUVERNANCE



Assemblée plénière : 46 membres

Conseil d'administration : 20 membres

Conseil académique : 26 membres

Bureaux du Conseil d'administration et du Conseil académique : 14 membres

Recteur

Pro-Recteur

Sept ***Vice-Recteurs***

Président du Conseil d'administration

Vice-Présidente du Conseil d'administration

Directeur général

Ce chapitre présente, au 31 juillet 2017, la composition de l'Assemblée plénière, dont les membres se répartissent entre le Conseil d'administration et le Conseil académique. Il liste par ailleurs les personnes désignées pour prêter leur concours aux Autorités, les Doyens des facultés et entités, les directeurs des départements de l'administration générale ainsi que ceux de l'administration facultaire. Enfin, il cite les autorités de l'Hôpital Erasme.

Assemblée plénière

Président du Conseil d'administration

Pierre Gurdjian

Recteur

Yvon Englert

Pro-Recteur

Didier Viviers

Doyens des facultés

Andrea Rea

Faculté de Philosophie et Sciences sociales

François Heinderyckx

Faculté de Lettres, Traduction et Communication

Patrick Goffaux

Faculté de Droit et de Criminologie

Bruno Van Pottelsberghe

Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management

Philippe Fouchet

Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation

Pablo Lhoas

Faculté d'Architecture

Muriel Moser

Faculté des Sciences

Marco Schetgen

Faculté de Médecine

Gérard Degrez

École polytechnique de Bruxelles

Représentant des entités indépendantes des facultés

Alain Carpentier

Membre élu par l'Union des anciens étudiants

Eddy Caekelberghs

Représentants du corps académique

Véronique Fontaine

Thomas Berns

Sybille Smeets

Jean Cardinal

Wim Gevers

Jérémie Roland

Alain Le Moine

Représentants du corps scientifique

Maxime Pétré

Claire Pelgrims

Séverine Stragier

Émilie Caspar

Pierre-Jean Delvoye

Représentants des étudiants

Alexis Prickartz

Johan Metzger

Tibor Van Cutsem

Vicron Micklelet

Chems Mabrouk Bouzouita

Grégoire Ranson

Naoual Zeriouh

Corneliu Gaina

Jessica Mellier

Nicolas Mahillon

Représentants du personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé

Pascale Lathouwers, Vice-Présidente

Olivier Cornelis

Gérald Houart

Nathalie Meily

Raymond Penninckx

Cooptés internes du Conseil d'administration

Christine Decaestecker

Pieter Lagrou

Cooptées externes du Conseil d'administration

Christine Matray

Christiane Franck

Nicole Dewandre

Vice-Recteurs, Adjointes et Conseillers des Autorités

Vice-Recteurs

Plan stratégique, relations institutionnelles et politique wallonne
Kristin Bartik

Affaires étudiantes et sociales, services à la communauté universitaire et bruxellois, en charge de la politique culturelle
Jean-Michel De Waele (Alain Leveque à partir du 25 août 2017)

Relations internationales et coopération au développement
Marie-Soleil Frère

Politique académique et gestion des carrières, en charge de la politique de diversité et de genre
Laurent Licata

Prospective et financement
Kim Oosterlinck

Recherche et valorisation
Serge Schiffmann

Enseignement, apprentissages et qualité
Nathalie Vaeck

Adjointes du Président

Missions d'audit interne et amélioration des processus internes
Faska Khrouz

Bien-être, développement humain, organisation interne et concertation sociale
Michel Verstraeten

Conseillers communs du Président et du Recteur

Hôpitaux
Elie Cogan, Dominique Bron, Philippe Lejeune, Alain De Wever et Georges Casimir

Activités sportives
Nathalie Guissard

Infrastructures
Jean-Michel Kauffmann

Urbanisme et mobilité
Henri Simons

Politique de genre
Valérie Piette

Politique de diversité
Emmanuelle Bribosia et Isabelle Rorive

Qualité
Vinciane Debaille

Relations avec le monde économique
Philippe Biltiau

Valorisation de la recherche
Bruno Van Pottelsberghe

Informatique
Thierry Massart

Logistique
Alassane Ndiaye

Adjoint du Recteur aux affaires culturelles

Florian Ghislain

Chargés de missions auprès du Recteur

Pour les relations avec la VUB

Émilie Van Haute

Pour les langues à l'Université

Dan Van Raemdonck

Pour les relations avec les hautes écoles

Didier Viviers

Conseillers du Recteur

Plan stratégique

Alain Eraly

Redéploiement de l'ULB à Charleroi

Robert Plasman et Pierre Marage

Recherche en sciences humaines

Julie Allard

Recherche en sciences et techniques

Sophie Van Eck

Recherche biomédicale

Decio Eizirik

Recherche européenne

Pierre Regnier

Recherche orientée

Frédéric Debaste

Recherche clinique et hospitalière

Jean-Michel Hougardy

Politique culturelle

Daniel Sotiaux

Relations avec l'enseignement secondaire et supérieur

Pascale Vertongen, Cécile Moucheron et Ghislaine Viré

Pédagogie universitaire

Alain Content

Relations avec les institutions européennes

Anne Weyembergh

Coopération au développement

Mondher El Jaziri

Relations avec les hautes écoles

Dan Lecocq

Politique de prévention santé concernant les étudiants

Paul Verbanck

Déléguée aux inscriptions

Cécile Moucheron

Directeur général

Michel Loeb

Secrétaire de l'Université

Monique Tavernier

Directeurs des départements de l'administration générale

Muriel Baguet – Bibliothèques et information scientifique
 Daniele Carati – Recherche
 Karin Doguet – Informatique
 Philippe Emplit – Support à l'enseignement et aux apprentissages
 Patrick Goblet – Administration financière
 Carine Guillaume – Études et étudiants
 Emery Karege – Infrastructures
 Anne Lentiez – Relations extérieures
 Michel Loeb – Bureau d'études et de projets
 Ahmed Medhoune – Services à la communauté universitaire
 Yves Pietrons – Ressources humaines
 Monique Tavernier – Chancellerie

Directeurs de l'administration facultaire

Marie-Aline Laurent – Faculté de Philosophie et Sciences sociales
 Bénédicte Angelroth – Faculté de Lettres, Traduction et Communication
 Anne Terlinck – Faculté de Droit et de Criminologie
 Romy Genin – Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management
 Sébastien Droesbeke – Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation
 Françoise Gilot – Faculté d'Architecture
 Marie-Christine Lenain – Faculté des Sciences
 Vinciane Thomisse – Faculté de Médecine
 Claudie Vermast – École polytechnique de Bruxelles
 Arielle Cornette – Faculté de Pharmacie
 Virginie Duquesne – Faculté des Sciences de la Motricité
 Joëlle Herzet – École de Santé publique

Présidence du Conseil d'administration et Direction de l'Hôpital Erasme

Présidente du Conseil d'administration

Nadine Lemaitre

Administrateur délégué

Johan Kips

Médecin-directeur

Jean-Paul Van Vooren

Doyens et Vice-Doyens de facultés et Présidents et Vice-Présidents d'entités d'enseignement et de recherche indépendantes des facultés

Faculté de Philosophie et Sciences sociales (*Faculty of Philosophy and Social Sciences*)

Doyen : Andrea Rea

Vice-Doyenne : Michèle Galand

Faculté de Lettres, Traduction et Communication (*Faculty of Letters, Translation and Communication*)

Doyen : François Heinderyckx

Vice-Doyen : /

Faculté de Droit et de Criminologie (*Faculty of Law and Criminology*)

Doyen : Patrick Goffaux

Vice-Doyen : Patrick Mandoux

Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management (*Solvay Brussels School of Economics and Management*)

Doyen : Bruno Van Pottelsberghe

Vice-Doyen : Michel Verstraeten

Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation (*Faculty of Psychological and Educational Sciences*)

Doyen : Philippe Fouchet

Vice-Doyen : Arnaud Destrebecqz

Faculté d'Architecture (*Faculty of Architecture*)

Doyen : Pablo Lhoas

Vice-Doyenne : Judith le Maire

Faculté des Sciences (*Faculty of Sciences*)

Doyenne : Muriel Moser

Vice-Doyen : François Reniers

Faculté de Médecine (*Faculty of Medicine*)

Doyen : Marco Schetgen

Vice-Doyenne : Joanne Rasschaert

École polytechnique de Bruxelles (*Brussels School of Engineering*)

Doyen : Gérard Degrez

Vice-Doyenne : Marie-Paule Delplancke

Faculté de Pharmacie (*Faculty of Pharmacy*)

Doyen : Pierre Van Antwerpen

Vice-Doyenne : Stéphanie Pochet

Faculté des Sciences de la Motricité (*Faculty of Motor Sciences*)

Doyen : Alain Carpentier

Vice-Doyenne : Nathalie Guissard

École de Santé publique (*School of Public Health*)

Président : Yves Coppieters't Wallant

Vice-Président : Alain Leveque

TABLE DES MATIÈRES



BRUXELLES CAPITAL(E) ÉTUDIANT(E)	5
VALEURS ET ENGAGEMENTS.....	7
1. FONDS DE SOLIDARITÉ À DESTINATION DE CHERCHEURS EN DANGER.....	8
2. L’ULB TOUJOURS SOLIDAIRE ET ENGAGÉE POUR LES REFUGIÉS	8
3. SOUTIEN D’AHMADREZA DJALALI.....	9
4. MOTION EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE EN HONGRIE.....	9
5. ÉCOLES À PÉDAGOGIES ACTIVES.....	9
6. UNIVERSITÉ DES ENFANTS	10
7. ASBL ULB CITOYENNE.....	10
8. DIFFERENCE DAY.....	10
RECHERCHE.....	11
1. BUDGET DE LA RECHERCHE	12
2. CRÉDITS INTERNES	12
2.1 Actions de soutien à la recherche.....	12
2.2 Fonds d’encouragement a la recherche.....	13
2.3 ULB Individual Fellowships	13
2.4 Mini-ARC.....	13
3. SUBSIDES EXTÉRIEURS.....	14
3.1. European Research Council.....	14
3.2. Projets européens horizon 2020	14
3.3. MODSCAPES.....	15
3.4. Projets de recherche Innoviris	15
3.5. Programme First Spin-off.....	15
3.6. Banque nationale de Belgique	15
3.7. Missions scientifiques du FRS-FNRS.....	16
3.8. Chaire de recherche Francqui	16
4. MAISON DES SCIENCES HUMAINES.....	16
5. PLATEFORMES DE SERVICES.....	16
6. GROUPES DE RECHERCHE CONJOINTS	17
7. VALORISATION.....	17
8. PRIX ET DISTINCTIONS.....	17

ENSEIGNEMENT.....	21
1. ACTIONS PÉDAGOGIQUES ET D'AIDE À LA RÉUSSITE	22
1.1 Tea project.....	22
1.2 MOOCs.....	22
1.3 Projets pédagogiques facultaires.....	22
1.4 Optimisation des horaires des sessions d'examens.....	23
1.5 Lieux d'étude institutionnels.....	24
1.6 Vers un enseignement supérieur inclusif.....	24
2. MASTERS INTERUNIVERSITAIRES	24
2.1 Master international en études urbaines.....	24
2.2 Master en cybersécurité.....	25
2.3 Master en agroécologie interuniversitaire	25
2.4 Master Erasmus mundus big data management and analytics.....	25
2.5 Joint program in political economy	26
3. FONDS D'ENCOURAGEMENT À L'ENSEIGNEMENT.....	26
4. NOUVEAUTÉS AU NIVEAU MASTER.....	26
4.1. Adaptation du master en logopédie.....	26
4.2. Accréditation CTI des masters ingénieur civil	26
4.3. Master en médecine translationnelle	27
4.4. Master en sciences du travail à Charleroi	27
4.5. Master class.....	27
5. ENQUÊTE SUR LES DÉBOUCHÉS DES DIPLÔMÉS	28
6. FORMATIONS CONTINUÉES.....	28
7. DIFFUSION DES SAVOIRS.....	29
7.1 Carnets d'identités.....	30
7.2 Printemps des Sciences	30
7.3 Chaires.....	30
7.4 Initiatives pour les élèves du secondaire.....	31
7.5 Cinq ans du Brussels Studies Institute.....	32
7.6 École de codage de MolenGeek.....	32
7.7 Bruxelles en recherches	32
INTERNATIONAL	33
1. POLITIQUE INTERNATIONALE	34
1.1 Lien historique avec l'Université de Lubumbashi	34
1.2 Projets en République démocratique du Congo	34
1.3 Contribution à la création de la deuxième université de Dakar	34
1.4 Lancement de la Chaire Belgique-Brésil.....	35

1.5	Première école doctorale conjointe avec l'Universidade de São Paulo	35
1.6	Engagement dans l'European management university au Vietnam	35
1.7	Partenariat privilégié avec l'Université de Lausanne	35
1.8	Activités dans le cadre du G3	36
2.	MISSIONS À L'ÉTRANGER	36
2.1	Première mission conjointe ULB-VUB en Chine	36
2.2	Mission institutionnelle à Cuba et en Colombie	37
2.3	Participation à la visite d'État au Japon.....	37
2.4	Implication lors de la mission royale en Corée du Sud	37
3.	PROMOTION DES RELATIONS INTERNATIONALES.....	37
3.1	Premier anniversaire de l'Institut Confucius de l'ULB	37
3.2	Dixième journée de la coopération à l'ULB	38
3.3	Nouvelle journée de la mobilité internationale.....	38
3.4	Subventions internes pour la mobilité internationale.....	38
3.5	Bourses de la commission de la coopération au développement de l'ARES.....	39
3.6	Ouverture en faveur des étudiants non européens.....	39
	VIE ÉTUDIANTE	41
1.	RELAIS POUR LA VIE ET 10 KILOMÈTRES DE L'ULB	42
2.	VIE ASSOCIATIVE.....	42
3.	COMMISSION CULTURELLE	43
4.	PRIX ET RÉCOMPENSES	43
	SECTEUR HOSPITALIER.....	47
1.	GOUVERNANCE DE L'HÔPITAL ERASME.....	48
2.	COMPTES 2016	48
3.	INFRASTRUCTURES ET NEW ERASME	49
4.	ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES.....	49
4.1	Premier Service de neuroradiologie interventionnelle de Belgique.....	49
4.2	Essai clinique inédit contre l'infection par le VIH	49
4.3	Curepath.....	50
4.4	Trois ans du Cocon de l'Hôpital Erasme	50
5.	FONDS ERASME POUR LA RECHERCHE MÉDICALE	50
	GESTION DE L'INSTITUTION	51
1.	NOUVELLE ÉQUIPE RECTORALE	52
2.	PRÉPARATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE L'UNIVERSITÉ	52
3.	FINANCES	53

3.1.	Comptes 2016.....	53
3.2.	Budget 2017.....	54
3.3.	Legs et dons.....	54
4.	PRINCIPES DE GOUVERNANCE IMMOBILIÈRE.....	55
5.	RESSOURCES HUMAINES.....	55
5.1	Enquête de satisfaction et plan d'actions.....	56
5.2	Personnel de la recherche contractuelle sur fonds extérieurs.....	56
5.3	Assistant en projet d'architecture.....	56
5.4	Nominations et promotions dans le corps académique.....	57
5.5	Formation des supérieurs hiérarchiques et responsables opérationnels.....	57
5.6	Promotions du personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé.....	58
6.	POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET DE MOBILITÉ.....	58
6.1	Journée de la durabilité.....	58
6.2	Initiatives environnementales et de mobilité.....	58
7.	ACTIVITÉS CULTURELLES INSTITUTIONNELLES.....	59
	STATISTIQUES.....	61
1.	ÉTUDIANTS EN 2016-2017.....	62
1.1	Par cycle d'études.....	62
1.2	Par faculté.....	63
1.3	Par origine (nationalité).....	63
1.4	Par secteur, par domaine et par cycle d'études.....	64
2.	DIPLÔMÉS EN 2015-2016.....	65
2.1	Par faculté et par cycle d'études.....	65
2.2	Par secteur, par domaine et par cycle d'études.....	66
2.3	Par secteur, par domaine d'études et par origine (nationalité) des étudiants.....	67
3.	THÈSES DÉFENDUES EN 2015-2016.....	68
4.	PERSONNEL AU 1 ^{ER} FÉVRIER 2017.....	69
4.1	Toutes catégories ULB.....	69
4.2	Ventilation par corps et par origine budgétaire (en ETP).....	70
4.3	Personnel de la Faculté d'Architecture.....	71
4.4	Personnel de la Faculté de Lettres, Traduction et Communication.....	72
	ORGANES DE GOUVERNANCE.....	73
	TABLE DES MATIÈRES.....	79

Arrêté au 31 juillet 2017, ce rapport ne constitue en aucune manière un texte réglementaire. Il n'a pas non plus vocation à présenter une vue exhaustive des activités de l'institution en 2016-2017. Il se fonde principalement sur les décisions des organes centraux et les débats des instances participatives de l'institution ainsi que sur les communiqués du Département des relations extérieures. Les statistiques sont établies par le Service statistiques et études prospectives du Bureau d'études et de projets.

Coordination du rapport d'activités de l'ULB – 31 août 2017

Virginie Grégoire
Aude Staquet
Monique Tavernier

CHANCELLERIE – SERVICE DU GREFFE
Université libre de Bruxelles
Avenue Franklin D. Roosevelt, 50 – CP 130
B – 1050 Bruxelles
www.ulb.be
greffe@ulb.ac.be

formations, conventions, mobilité, pédagogie, qualité, femmes, scientifique, valeurs, Erasmus, réfugiés, actions/doctorat, coopération, bourses, ULB, réseau, stratégie, Bruxelles, carrière, Plaine études, Solbosch, collaborations, Hôpital, étudiants, chercheurs, internationale, campus, Recteur, recherche, enseignements, développements, solidarité, master, sciences, personnels